



LES ACTES

# Rencontres 2017

du Bassin minier Patrimoine mondial

21 novembre 2017 à Wallers-Arenberg



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012

LES RENCONTRES DU  
**BASSIN  
MINIER**  
PATRIMOINE  
MONDIAL



LES RENCONTRES  
**BASSIN  
MINIER**  
PATRIMOINE  
MONDIAL  
21 NOVEMBRE  
SITE MINIER D'ARENBERG



# ACCUEIL



Bonjour à tous. Tout d'abord bienvenue sur le site minier de Wallers-Arenberg. Je m'appelle Elisa THEVENET, j'aurai le plaisir de vous accompagner tout au long de cette matinée qui promet d'être extrêmement riche en échanges et en rencontres.

C'est la 2ème édition des Rencontres Bassin minier Patrimoine mondial depuis l'inscription en juin 2012 du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO comme paysage culturel évolutif, donc quel meilleur lieu que le site minier de Wallers-Arenberg qui est à la fois un emblème du Bassin minier mais aussi une très belle illustration de ce côté évolutif avec Créative Mine.

Nous sommes ensemble jusqu'à 13 h, 4 heures de rencontres et de débats, je ne serai pas seule pour vous accompagner sur cette matinée, Antoine CHEREAU dessinateur de presse va ponctuer les différentes interventions de petits dessins humoristiques.



Cette matinée a globalement été construite autour de 3 grands axes :

◆ Le premier va soulever tous les enjeux de communication et d'appropriation qui font suite à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. Nous aurons notamment le plaisir d'accueillir Bien Fait pour ta Com' qui a fait un audit de la communication sur l'inscription au Patrimoine mondial et qui nous dévoilera les enjeux et les directions qu'il serait bon de prendre pour les prochaines années.

◆ Dans un deuxième temps vous pourrez découvrir un nouveau projet porté par l'UNESCO pour valoriser le Patrimoine mondial en Europe, dans lequel le Bassin minier a été sélectionné, et nous aurons le plaisir d'accueillir Johanna DEVINE, du Centre du patrimoine mondial, qui viendra nous présenter plus en détail ce projet ambitieux.

Film d'animation

[http://bit.ly/Animation\\_BMPM](http://bit.ly/Animation_BMPM)

## CHEREAU, DESSINATEUR DE PRESSE ( ESPÈCE PROTÉGÉE )

COUCOU  
À TOUS !



◆ Et puis forcément des sujets d'actualités, il y en a beaucoup quand on parle du Bassin minier, on s'est concentrés sur 3 actualités qui nous semblaient importantes :

• Une actualité technique et légale avec la loi LCAP dont Christian DOUALE de la DRAC Hauts-de-France vous parlera bien mieux que moi

• Un point d'étape avec la Fondation du Patrimoine pour le lancement d'une nouvelle souscription spécifique au Bassin minier Patrimoine mondial, j'aurai le plaisir de recevoir Monsieur GONNEAU, délégué régional, sur cette question

• Enfin on s'intéressera à la charte qui est nouvellement signée entre les bailleurs sociaux, Maisons Cités et SIA Habitat, l'Etat et la Mission Bassin Minier, pour évoquer toutes les problématiques qui sont liées à la rénovation d'un parc social quand il fait partie de quelque chose d'aussi prestigieux que le Patrimoine mondial.

## BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO?



Retrouvez le film d'animation sur [www.bassinminier-patrimoine mondial.org](http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org)

## OUVERTURE DES TRAVAUX

Je suis ici avec plusieurs casquettes, la première en tant que maire de Wallers-Arenberg et la seconde en tant que vice-président de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, en charge du patrimoine remarquable et de l'UNESCO. Je voudrais excuser l'absence d'Alain BOCQUET avec nous ce matin, il me prie de vous dire qu'il vous souhaite la bienvenue ici et d'excellents travaux pour cette matinée. Lui comme moi, on a cette volonté de vouloir préserver ici cet héritage qui nous a été confié, lui comme moi on veut aussi transformer ces sites, à savoir qu'il ne faut pas seulement témoigner du passé mais aussi et surtout voir l'avenir, et donc depuis quelques années on essaye de préserver ce site bien sûr mais aussi de travailler pour que ce site puisse avoir une seconde vie et un second souffle.

Pour terminer je voulais vous faire part d'un sentiment personnel, je vais tout simplement vous dire que j'aime ma ville, j'aime mon territoire, j'aime mon Bassin minier, je pense que vous comme moi, on souhaite le rendre beaucoup plus visible, beaucoup plus attractif, le préserver surtout, sans oublier l'héritage du passé, mais toujours en ayant le souci de l'avenir.

En tout cas, bons travaux à vous tous, et bonne matinée studieuse.

### Salvatore CASTIGLIONE

Maire de Wallers-Arenberg,  
Vice-président de l'agglomération  
de la Porte du Hainaut,  
1er vice-président de la Mission Bassin Minier.

Bonjour à toutes et à tous. Je vais essayer d'être très bref parce qu'on est là surtout pour vous écouter et pour travailler. Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Sous-préfet, Madame la Présidente, Ma chère Cathy, Mon cher Jean-François, vous tous, nombreux et présents ici, dans ce haut lieu de la mémoire minière, sur ce site minier de Wallers-Arenberg.



### Cathy APOURCEAU-POLY

Présidente de la Mission Bassin Minier

Mesdames et Messieurs, tout d'abord bonjour, je vous salue tous et toutes.

Je salue les élus et partenaires présents, Madame DEVINE qui représente le Centre du patrimoine mondial, et je tiens évidemment à saluer tout particulièrement Monsieur DEVIMEUX et Monsieur RAFFY, respectivement sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes et sous-préfet de l'arrondissement de Lens, qui nous font l'honneur de leur présence.

Je voulais aussi te remercier, Monsieur le Maire, cher Salvatore, pour ton accueil et ton investissement à tous les niveaux. Je me souviens, fin juin dernier, nous étions là, lorsque la ville de Wallers a fêté avec l'organisation d'une ducasse le 5ème anniversaire de notre inscription sur la liste du Patrimoine mondial.

A mon tour je remercie évidemment Monsieur BOCQUET, président de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de nous accueillir dans ce site minier magnifique, l'une des cinq portes d'entrée de notre territoire inscrit.

Je salue évidemment Monsieur Jean-François CARON qui nous accompagne et qui est encore toujours présent à la Mission, qui s'est battu avec mon prédécesseur, Gilbert ROLOS, pour qu'en 2012 nous soyons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Dans votre diversité, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation pour cette 2ème édition de nos rencontres, et plus généralement de votre mobilisation individuelle et collective au service de la cause du Patrimoine mondial.

Comme vous le savez, il incombe à la Mission Bassin Minier d'assurer la gestion de l'inscription, en lien avec les services de l'État, et cela passe par une animation politique, technique et citoyenne du processus. Les rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial s'inscrivent dans ce dispositif de gouvernance, c'est un rouage à part entière de la gestion du bien, complémentaire des lieux institutionnels que sont les quatre comités locaux, co-animés par les sous-préfets et les élus référents, et évidemment la Conférence des Territoires qu'il nous faudra réunir en 2018.

Ce temps de respiration collectif est organisé pour nous poser, non pas pour nous reposer, mais il est aujourd'hui temps de faire le point, de regarder le chemin parcouru et de tracer un cap pour nos chantiers futurs.

En 2015, lors de la 1ère édition des Rencontres, nous avons partagé les dimensions multiples du plan de gestion, notre feuille de route collective, nous avons abordé les enjeux du tourisme avec le contrat de destination touristique autour du Louvre Lens qui venait d'être signé par le ministre des Affaires Etrangères, enfin nous avons illustré par de bonnes pratiques un urbanisme au quotidien respectueux du paysage et abordé la question clé des financements, autant de thèmes qui restent d'actualité mais qui montrent que des caps ont été franchis.

Les comités locaux fonctionnent mais doivent encore se muscler pour attirer les élus des communes. À l'époque nous réclamions de nos vœux la signalétique autoroutière, jalon symbolique et physique de ce territoire pour les visiteurs et les habitants, eh bien c'est chose faite, même si le déploiement doit se poursuivre. Rendons à César ce qui est à César, le premier panneau a été posé ici-même, dans le Valenciennois, sous l'impulsion de Monsieur le sous-préfet que je remercie une fois de plus.



5 ans après l'inscription, où en sommes-nous ?  
Avons-nous surmonté des difficultés ? Quelles  
sont nos réussites ?

Sans faire un bilan exhaustif, les experts et in-  
tervenants vont nous aider ce matin à éclairer  
quelques questionnements et nous serons à  
l'écoute de vos réactions et exemples concrets.

Je ne détaillerai pas le programme mais il a  
été construit autour des mots-clés du plan de  
gestion : comment partager avec les habitants  
cette inscription et les sensibiliser ? Comment  
rayonner à l'international ? Enfin, quand on  
parle de paysage culturel évolutif, comment  
concilier la nécessaire évolution d'un territoire  
où vit plus d'un million d'habitants et l'indispen-  
sable protection de notre patrimoine ?

Cette question est centrale, notamment pour le  
parc minier, nous nous la posons à chaque fois,  
et des avancées apparaissent toujours lorsque  
nous arrivons à combiner la réglementation, la  
contractualisation, l'ingénierie financière et le  
partenariat. Cette spirale vertueuse sera illus-  
trée aujourd'hui par les deux chartes partena-  
riales signées avec les deux bailleurs, et le lan-  
cement de la souscription avec la Fondation du  
Patrimoine.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excel-  
lente matinée de travail.



Elisa THEVENET  
Journaliste



*Je vous propose maintenant, en images, de  
revenir sur 5 ans d'inscription, ce n'est pas  
exhaustif, mais ça vous donnera une petite  
idée du chemin parcouru.*



Film 5 ans de l'inscription

[http://bit.ly/5ans\\_BMPM](http://bit.ly/5ans_BMPM)





L'APPROPRIATION DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER  
AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'AUDIT

**Marie DEROLLEZ**  
Bien fait pour ta Com'



**Olivia RUANT**  
Bien fait pour ta Com'



Bonjour à tous. Si nous sommes ici aujourd'hui c'est parce qu'on accompagne la Mission Bassin Minier depuis un an maintenant, donc déjà on les remercie vivement pour leur confiance.

Nous sommes consultantes en communication, Bien Fait pour ta Com' est une coopérative marque collective que nous avons créée, nous sommes une dizaine d'entrepreneurs indépendants et professionnels de la communication. Nous travaillons pour des collectivités, des entreprises et des acteurs de l'ESS, et nous travaillons de plus en plus dans le Bassin minier et nous en sommes ravies.

En 2012, vous le savez tous, le Bassin minier Nord-Pas de Calais est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO après 10 ans de portage collectif, en 2013 la marque Bassin minier Patrimoine mondial est lancée et mise à disposition des acteurs du territoire pour promouvoir cette inscription, l'objectif étant notamment de contourner les règles d'usage assez contraignantes de l'emblème officiel de l'UNESCO,

mais en 2016 un constat est dressé : le territoire ne s'est pas emparé de cette marque qui souffre vraiment d'un manque de visibilité manifeste. La Mission Bassin Minier a donc voulu se donner les moyens de comprendre cette faible appropriation et pour cela il lui fallait un regard extérieur. C'est là que nous intervenons. Nous avons donc procédé à un audit de la visibilité et à un diagnostic de la perception de cette marque auprès des acteurs du territoire, notamment auprès des licenciés de la marque. On leur a posé les questions suivantes :



- ◆ Quelles valeurs incarne-t-elle, ou n'incarne pas ?
- ◆ Quels sont les freins et les leviers liés à son utilisation ?

Nous avons procédé à une analyse en 4 étapes :

- ◆ D'abord nous avons fait ce qu'on appelle une photographie de la marque, c'est-à-dire sa présence, son affichage sur les outils de communication des 69 licenciés
- ◆ Ensuite nous avons analysé les forces en présence, c'est-à-dire l'écosystème des marques présentes sur le territoire du bassin minier.
- ◆ Puis nous avons porté notre regard ailleurs et nous sommes allées analyser trois autres territoires français inscrits au titre de patrimoine culturel évolutif vivant.
- ◆ Enfin nous avons mené des entretiens avec certains d'entre vous certainement, par téléphone ou en face à face.

A partir de toutes ces informations recueillies, aujourd'hui l'objectif est de dégager des pistes d'actions collectives pour promouvoir l'inscription et développer l'appropriation de tous.

### AMBASSADEUR ACTIF



## 1ère étape : la photographie de l'usage de la marque

Nous avons procédé par observation des sites internet sur les 69 licenciés de la marque Bassin minier Patrimoine mondial, on a cherché à voir comment c'était affiché, quel contenu était associé, comment se renvoyaient les sites internet, sur les 69 licenciés il faut noter, ce n'est pas anodin, qu'il y a 51 communes, donc le constat est le suivant :

### 1. Photographie de l'usage de la marque

#### 69 licenciés au total

- 13% affichent la marque
- 60% mentionnent l'Inscription
- Sur 69 sites web observés, seuls 9 affichent la marque.
  - 7 en homepage
  - 3 liens sur le site Bassin minier Patrimoine mondial.

- ◆ la marque est très peu visible
- ◆ les règles d'affichage ne sont pas forcément respectées
- ◆ les références à l'inscription sont plus nombreuses mais rarement associées à l'affichage de la marque
- ◆ si 60% mentionnent l'inscription, il reste quand même 40% qui la passent sous silence
- ◆ la présence de la marque se résume plus souvent à une mention simple qu'à un contenu à valeur ajoutée
- ◆ quelques-uns des non licenciés affichent la marque, ce qui est assez surprenant

## 2ème étape : l'analyse des marques existantes sur le territoire

Il y en a beaucoup, nous n'avons pas pu toutes les analyser, mais en tout cas elles constituent un écosystème assez complexe dans lequel il est parfois difficile de se retrouver et la question c'est : quelle place cette marque peut occuper dans cet écosystème ?

Nous avons concentré notre attention sur ALL, la destination autour du Louvre Lens, considérée par la plupart d'entre nous comme la locomotive du territoire en termes de rayonnement touristique du Bassin minier, Douai and Co, la marque territoriale portée par l'association Douaisis Tourisme, BB, pour les intimes, la marque touristique lancée par l'office de tourisme de la région Béthune Bruay, EURALENS, le label qui récompense et soutient des projets de développement et d'aménagement du territoire, et Louvre Lens Vallée, cluster numérique et marque symbole de l'innovation numérique sur le territoire.

Ce sont donc des marques qui reposent sur des stratégies de marketing territorial axées sur le tourisme, ou des marques qui symbolisent des outils d'ingénierie au service du développement du Bassin minier, certaines s'adressent au grand public, d'autres aux institutions et aux ac-



teurs économiques ou touristiques. A certains endroits il y a donc des choses qui sont très proches de la marque Bassin minier Patrimoine mondial, mais celle-ci apparaît comme totalement atypique. Elle est un symbole culturel, identitaire, patrimonial, intégrant de manière secondaire une dimension touristique, avec finalement une question : est-ce que Bassin minier Patrimoine mondial est vraiment une marque ?

Ce qui se pose en conclusion de cette partie, c'est comment Bassin minier Patrimoine mondial peut devenir un argument puissant au service de ces marques, et son rôle en articulation avec la marque ALL.

Le Val de Loire mise sur une stratégie locale via une communauté d'acteurs complices et on a trouvé cette notion assez intéressante. On parle beaucoup d'ambassadeurs mais «acteurs complices» amène quelque chose de plus. Ils laissent le soin aux acteurs touristiques de communiquer vers l'extérieur du territoire. Leur site internet est conçu comme une boîte à outils, un outil d'accompagnement, de travail, de connaissance et de gouvernance. Là où la candidature s'est faite en catimini, le portage de l'inscription aujourd'hui est lui totalement collectif. A contrario, pour le Bassin minier, la candidature a bénéficié d'une ferveur et d'un élan incroyables et on a le sentiment que c'est un peu retombé par la suite.

Ce que l'on retient comme source d'inspiration c'est vraiment la volonté de s'appuyer fortement sur les acteurs du territoire pour mobiliser, recruter et démocratiser l'inscription.

### 2. Écosystème des marques de territoire



## 3ème étape : le benchmark

Nous sommes allées observer les Climats du vignoble de Bourgogne, les Coteaux, maisons et caves de Champagne, tous les deux sont des territoires inscrits relativement récemment, en 2015, et également Val de Loire qui est inscrit depuis 2000 donc il y a un beau recul sur cette marque.

Les Climats de Bourgogne, bien qu'il y ait peu de recul, sont inspirants pour leur politique de démocratisation de l'usage de la marque qui doit être visible le plus largement possible. Ils ont vraiment laissé la marque aux acteurs pour se l'approprier. Leur politique mécénat et ambassadeurs est également intéressante et amène une question : quelle est la mobilisation des entreprises locales sur le Bassin minier ?

### 3. Benchmark de territoires inscrits

Observation de 3 "Paysages culturels évolutifs vivants" :



- Comment le label Patrimoine mondial UNESCO est-il affiché ?
- Quelle communication autour du label ?
- Quelle appropriation par les acteurs locaux ?





## 4ème étape : les entretiens

Dans cette étape nous avons adopté une posture d'écoute pour recueillir une parole que l'on a voulue libre. 21 entretiens ont été faits par téléphone et 5 en face à face. Parmi nos interlocuteurs il y avait des licenciés de la marque, mais pas seulement, on est allées aussi recueillir la parole de non licenciés pour savoir pourquoi ils n'avaient pas signé la licence d'utilisation, des représentants des collectivités, des communes, d'offices du tourisme et des sites de mémoire.

**4. Entretiens avec un panel d'acteurs.**

**Méthodologie**

- Une posture d'écoute d'une parole libre
- 26 entretiens menés : 21 par téléphone et 5 en face-à-face

**Constats généraux**

- Une envie globale de s'exprimer
- Un vrai intérêt pour la question
- Des problématiques dépassant le cadre de la communication et de la marque

L'objectif était de qualifier la première partie de l'état des lieux qui était plutôt quantitative, de comprendre ce que la marque incarne comme valeurs auprès des acteurs et d'identifier les freins et les leviers liés à son utilisation.

Ce qui est manifeste c'est qu'il y a un vrai intérêt pour la question et une envie de s'exprimer. L'inscription incarne une vraie reconnaissance de territoire et une fierté partagée. Ça c'est déjà une bonne nouvelle.

En revanche, en ce qui concerne la marque elle-même, c'est un peu plus compliqué. Elle est perçue comme désincarnée, trop institutionnelle, avec des règles d'usage trop floues, trop contraignantes. Les acteurs globalement attendent une communication de mobilisation territoriale couplée à une communication de promotion de notoriété. La première serait du ressort de la Mission Bassin Minier alors que la deuxième serait plutôt du ressort de la destination autour du Louvre Lens et des offices de tourisme.

Ce qui nous a frappées concernant les communes, c'est un besoin crucial de liens et d'échanges réguliers avec la Mission, et le be-

soin d'être outillées par la mise à disposition de contenus concrets et prêts à utiliser.

Au sein des communautés d'agglomérations et des communautés de communes que nous avons interrogées, le portage politique de l'inscription n'est pas une évidence, on a constaté également qu'il y avait des attentes divergentes entre les élus et les techniciens, et au sein de l'organisation les informations ne circulent pas toujours facilement.

Pour les grands sites de mémoire comme pour les acteurs du tourisme, un point commun c'est que l'usage de l'emblème officiel UNESCO est bien plus adapté que la marque elle-même.

Globalement, la question de toute façon suscite de l'intérêt et beaucoup de questions sur les objectifs de la marque et ses règles d'usage. Ce qui ressort vraiment après ces entretiens c'est que ça soulève des problématiques qui dépassent largement le cadre de la communication et qui finalement couvrent un champ bien plus large que celui couvert par la Mission Bassin Minier.

Nous arrivons aux conclusions, avec deux tableaux pour vous présenter les faits saillants de cet audit :

OPPORTUNITÉS	MENACES
<p><b>Fierté partagée et intérêt pour la question.</b> Volonté de valoriser l'ADN du territoire.</p> <p><b>Refonte en cours de nombreux sites internet de communes.</b></p> <p><b>Développement de marqueurs officiels</b> avec le déploiement de la signalétique de territoire : levier d'appropriation.</p>	<p><b>Difficultés socio-économiques</b> inhérentes au territoire.</p> <p><b>Décalage</b> entre l'ambition du territoire inscrit et la concrétisation touristique sur le terrain (commodités).</p> <p><b>Mauvaise circulation des informations</b> au sein des collectivités et attentes différentes entre les élus et les techniciens.</p> <p><b>Peu d'appropriation par les élus.</b> Manque "d'ambassadeurs".</p> <p><b>Une "concurrence"</b> forte des autres marques et labels.</p>

FORCES	FAIBLESSES
<p><b>MBM reconnue comme un partenaire central :</b> "ingénierie exemplaire" dans l'aménagement du territoire.</p> <p>Volonté forte de <b>développer les liens et la coopération.</b></p>	<p><b>Positionnement de la MBM mal compris.</b> Forte attente sur le champ de l'animation du territoire. Confusion Patrimoine minier / Patrimoine mondial.</p> <p><b>Marque atypique :</b> - marque culturelle, patrimoniale et non territoriale. - valorise un territoire vaste, sans existence juridique ni gouvernance.</p> <p><b>Marque désincarnée,</b> qui manque de contenu, ne véhiculant pas l'aspect "vivant et évolutif". Marque qui apparaît figée sur l'Inscription, passiviste.</p> <p><b>Règles d'usages</b> floues, contraignantes, peu adaptées aux besoins.</p>

## Alors, comment faire ?

On ne prétend pas répondre à cette question ce matin, cependant il y a des hypothèses qui se dessinent, des pistes de réflexion qui sont explorées.

S'il y a une chose essentielle à retenir de tout cela, c'est que la stratégie doit être définie et portée collectivement. Je pense que vous serez tous d'accord sur ce point. Elle ne repose que sur une vraie dynamique partenariale et cette dynamique existe déjà donc il faut l'animer, mettre en commun les réflexions, les impulsions, et continuer à trouver des réponses collectives.

Ainsi, le 29 septembre dernier, une vingtaine de partenaires se sont réunis au siège de la Mission, je pense que vous êtes pour la plupart présents ici, pour participer à un atelier que nous avons organisé autour de la co-construction d'un plan d'actions à 5 ans pour une montée en puissance de la promotion de l'inscription et de l'appropriation jusqu'à l'anniversaire des 10 ans de l'inscription. De cet atelier, beaucoup d'idées ont fusé, beaucoup d'envie partagée, et à bien des égards ce qui est ressorti de cet atelier a bien confirmé les ressentis et les pressentis de l'audit.

On sent un enjeu très fort sur le récit, le besoin d'un discours commun, d'un discours incarné, et la mobilisation locale des acteurs et des habitants est un axe qui ressort aussi très fortement. Cela passe par la pédagogie et la médiation, par une communication multi-supports et multi-cibles et par une démocratisation de cette inscription. Récit commun, démocratisation, mobilisation, visibilité, médiation, pédagogie, construction collective, ce sont les maîtres mots qui ressortent.

Maintenant notre mission est d'établir un plan d'actions à court terme qui prenne en compte ces problématiques exprimées et partagées par la majorité des acteurs observés et rencontrés, et à court terme ce qui ressort c'est le besoin de faire évoluer la marque, le symbole, de la décliner et de la mettre à disposition de l'ensemble des publics concernés par l'inscription, la nécessité de travailler le récit, d'aider les acteurs, notamment les communes, à promouvoir l'inscription avec ces contenus et des outils adaptés, et à plus long terme, et nous allons conclure là-dessus car ça vous appartient, il faut élaborer de manière collective une stratégie d'action à 5 ans portée par tous.



 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Merci beaucoup à toutes les deux. En effet je pense que la présentation qui vient de vous être faite est très riche et a peut-être éveillé chez vous quelques interrogations ou remarques, alors n'hésitez pas. Je vous précise que vous pourrez retrouver l'ensemble des résultats de l'audit très prochainement sur le site de la Mission Bassin Minier.*



## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

### Question du public

Une question sémantique : « marque », est-ce que ça signifie « label », et ce glissement sémiologique, qu'est-ce qu'il signifie ? Est-ce que « marque » ça ne recouvre pas une appellation commerciale ? Et puis qu'est-ce que c'est qu'un benchmark ?

**Marie DEROLLEZ**  
Bien fait pour ta Com'

Sur votre 1ère question, par rapport aux acteurs que l'on a interrogés, effectivement il n'y a pas consensus sur l'appellation. Certains disent « emblème », certains disent « marque », d'autres « logo », d'autres « symbole », etc., et c'est une vraie question. Est-ce que Bassin minier est une marque ? Qu'est-ce qu'une marque ? Là on a étudié l'écosystème, les marques sont des marques territoriales, des marques touristiques, mais c'est une vraie question. On n'a pas la réponse aujourd'hui mais en tout cas on a des vrais pressentiments : il nous semble que la marque Bassin minier n'est pas une marque en fait, effectivement, c'est un symbole, une empreinte. L'empreinte est présente partout ici, elle est présente aussi sur notre présentation, pour nous c'est une empreinte, mais ça c'est quelque chose que l'on doit continuer à creuser.

Après, pour le benchmark, je suis désolée, ça c'est le défaut des communicants, on utilise des termes anglais, c'est une analyse concurrentielle, une observation des territoires ailleurs.

**Corinne CREQUY**  
DGA à la Ville de Raismes

Juste une remarque sur la stratégie de communication commune à tous, je pense que derrière cette problématique il y a un enjeu de stratégie du Bassin minier qui devrait être commune à tous, en règle générale. J'en veux pour preuve actuellement l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier qui peine à se mettre en place derrière une stratégie commune des territoires, donc je pense que quand on aura une stratégie commune des territoires sur l'ensemble du Bassin minier, on pourra sans doute aussi trouver une stratégie commune de portage de la marque Patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Marie DEROLLEZ**  
Bien fait pour ta Com'

On est d'accord et on l'a bien précisé, l'enjeu dépasse largement le cadre de la communication.

**Abdellah SAMAT**  
Président de l'association des mineurs marocains du Nord-Pas de Calais

Depuis le début de l'inscription UNESCO, j'essaie de dire les choses à ma façon, puisque vous savez qu'on est des gens simples que l'on est allé chercher pour travailler dans les mines, donc je ne maîtrise pas bien le Français, excusez-moi. Par contre je vois toutes les images et je remercie ceux qui ont organisé, en particulier Monsieur Jean-François CARON que j'ai rencontré à plusieurs reprises notamment pendant la démarche d'inscription où on était impliqués

Ce qui me gêne un petit peu c'est que tout ça, c'est parfait, c'est très bien, ne pas oublier à la fois la mémoire, mais aussi l'histoire, mais aussi l'avenir, Monsieur le Maire l'a bien dit, mais je ne trouve pas dedans les hommes. Parce que je rencontre des gens, des veufs, des femmes, des hommes, qui souffrent encore suite à cette histoire, cette mémoire, dans leurs problèmes quotidiens, et je me demande si on ne cherche pas à ignorer la réalité sur le terrain et à ne parler que de la vitrine. Pardonnez-moi de dire les mots comme ça, mais je suis sur le terrain, et quand je vois d'un côté, c'est parfait, c'est très bien, je suis content que quelqu'un parle de cette histoire, de ce patrimoine, pour qu'il ne soit pas oublié et détérioré, mais à côté il y a quelque chose qui me gêne personnellement. Peut-être les autres s'en foutent pas mal, mais moi je suis mal à l'aise. Merci de m'avoir écouté.



**Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Vous offrez une transition parfaite puisque vous soulignez une fois de plus cet enjeu et cette difficulté d'appropriation de la question du patrimoine minier comme Patrimoine mondial par les habitants, donc merci pour cette transition avec le prochain temps qui sera une table ronde où on va justement pouvoir approfondir cette question et voir comment on peut améliorer cette valorisation, cette transmission du patrimoine minier comme Patrimoine mondial.*

 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Je vais donc inviter à me rejoindre Caroline MAURICE, Monsieur le sous-préfet Thierry DEVIMEUX, Véronique HIOLLE, Sophie WILLEM et Nicolas DIONET. Bonjour à tous.*

## TABLE RONDE « COMMENT AMÉLIORER L'APPROPRIATION DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO? »

 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Comme il l'a été souligné plusieurs fois ce matin, cet enjeu d'appropriation par les habitants et par les acteurs du territoire est essentiel, donc je vous propose de commencer tout simplement avec une très belle illustration de ce qu'il est possible de faire en matière d'appropriation avec le projet que vous avez mené, Caroline MAURICE. Vous êtes directrice du centre social Dutemple à Valenciennes et, avec un certain nombre de jeunes, vous avez exploré cette thématique en les amenant dans la rue à la rencontre des habitants, au travers d'un micro-trottoir, pour savoir ce qu'ils en comprenaient, comment est-ce qu'ils ressentaient cette question du patrimoine, est-ce qu'ils s'en emparaient...Donc, concrètement, pourquoi est-ce que ça vous a semblé être un sujet intéressant sur lequel faire travailler les jeunes et qui rentrerait dans vos objectifs en tant que directrice d'un centre social ?*

### Caroline MAURICE

Directrice du Centre social Dutemple, Valenciennes

Bonjour à tous et à toutes. Je vais tout d'abord contextualiser ce projet. C'est un projet politique de la ville, les centres sociaux répondent à des projets politiques de la ville si leurs objectifs rentrent en concordance avec nos objectifs de centres sociaux. Ces objectifs viennent de notre

projet de centre social lui-même agréés par la Caisse d'Allocations Familiales.

Ces projets nous permettent de travailler sur les spécificités de nos territoires et ils nous permettent aussi d'avoir un financement pour embaucher des personnes qui vont nous aider à développer ces actions. Jusqu'à maintenant nous avons la possibilité de les embaucher en contrat aidé mais comme vous le savez les contrats aidés ont été supprimés. Je me permets une petite parenthèse : le centre social Dutemple appartient à l'association des centres sociaux de la région du Valenciennois, l'ACSRV, cette association gère 16 centres sociaux sur le territoire, sur 121 contrats à durée indéterminée (CDI) présents en 2017, 23 ont commencé dans l'association ACSRV comme emplois aidés. Ce qui souligne l'intérêt que l'association a porté au devenir des personnes en contrat aidé. Ces dernières ont été accompagnées, formées et certaines sont restées en CDI dans nos différentes structures.

Le dossier que je vous présente s'intitule « Ambassadeurs du patrimoine, valorisons le Patrimoine mondial de l'UNESCO auprès des habitants ». Il a été travaillé par les 5 centres Sociaux de Valenciennes appartenant à l'ACSRV. Nous avons souhaité répondre à cet appel à projets parce qu'il croisait un de nos 4 objectifs d'agrément qui était de valoriser le territoire et le rendre encore plus attractif. Je tiens à dire aussi qu'un centre social est avant tout géré par des habitants et des habitantes et les salariés répondent à leurs besoins et à leurs attentes eux.

Dutemple c'est le quartier Nord de Valenciennes, il y a l'ANRU qui est passée par là ce qui a énormément amélioré les conditions de vie des habitants, mais nous avons envie d'aller plus loin pour casser les préjugés qu'il y a encore sur les quartiers politiques de la ville et travailler sur l'image de ces quartiers. Nous avons donc proposé à des jeunes qui étaient volontaires de partir à la rencontre des habitants des différents quartiers de Valenciennes et d'Anzin, ils ont sillonné les rues pendant trois jours, accompagnés d'un vidéaste et de deux référents jeunes de centres sociaux et a été fabriqué une vidéo qui en témoigne dont la première mouture durait 45 minutes.

Les jeunes ont vu les 45 minutes et en ont débattu, suite à leurs retours nous avons retravail-

lé la vidéo pour qu'elle dure 20 minutes, et nous avons organisé une projection auprès d'une centaine d'habitants au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes. Marie PATOU de la Mission Bassin Minier et David BOUKLA de l'Office de Tourisme étaient là pour nous accompagner et ont pu répondre aux questions des habitants. Il s'agit de la 1ère étape de travail puisqu'il faut savoir que ce projet est financé pour 3 ans.

 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Avant de voir un extrait de la vidéo, vous avez eu le double avantage de recueillir la parole des habitants et des jeunes, quels retours pouvez-vous aujourd'hui identifier des deux côtés ?*

### Caroline MAURICE

Directrice du Centre social Dutemple, Valenciennes

Ce qui est intéressant c'est que les jeunes s'approprient la thématique, s'approprient l'histoire de leur quartier, pour répondre à Monsieur le président de l'association des mineurs marocains, et ça fait vraiment le lien entre l'histoire des anciens des quartiers et les jeunes. Il y a une vraie fierté de l'histoire de sa famille aussi qui se développe. Après il y a aussi tout un travail qui est fait sur la mobilité pour ces jeunes, sur la prise de parole, le « aller vers » les habitants, et ce qui est intéressant c'est qu'on n'est plus dans notre petite histoire. Ça nous permet de casser cette espèce d'ethnocentrisme que nous avons tous et de partir vers la grande histoire. Les petites histoires des uns et des autres rejoignent la grande histoire et ça je pense que les jeunes en ont vraiment pris conscience en allant comme ça sur le terrain.



Micro-trottoir à Valenciennes  
Extrait du film du Centre Social Dutemple



*Comme vous le voyez, les enjeux sont facilement identifiés par les habitants, les enjeux de protection, de fierté que l'on ressent de faire partie de ce territoire, et aussi de tourisme, dont on aura l'occasion de parler un peu plus tard.*

*Comme vous le souligniez, ce projet a été financé dans le cadre de la politique de la ville, la politique de la ville, Monsieur le sous-préfet de Valenciennes, c'est l'un des outils que vous avez mobilisés depuis votre arrivée pour renforcer l'appropriation de l'inscription au Patrimoine mondial sur le territoire. Donc très concrètement, pourquoi et surtout comment vous êtes-vous emparé de cette problématique ?*

### **Thierry DEVIMEUX**

Sous-préfet de Valenciennes

Pour être honnête, quand je suis arrivé ici il y a un peu plus de 2 ans maintenant, j'arrivais d'un territoire qui était inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour la beauté de ses paysages. Il s'agit de l'île de La Réunion. J'y avais été en poste il y a 15 ans, j'étais commissaire à l'aménagement du territoire, et j'avais semé l'idée que pour renforcer l'attractivité de ce territoire il fallait qu'il trouve un grand classement international, 15 ans après j'y retourne et ce territoire est effectivement inscrit Patrimoine mondial de l'UNESCO. Quand un territoire est reconnu par l'UNESCO, on a automatiquement une notoriété mondiale qui est immédiate, la difficulté c'est que cette notoriété, si elle est extérieure, il faut aussi qu'elle soit à l'intérieur.

Quand j'ai été muté ici, avant d'arriver je me suis dit « Super, je viens dans le Bassin minier, je ne connais absolument pas le Nord mais ce territoire est reconnu par l'UNESCO donc ça doit être génial ! », donc je suis venu impatient de découvrir ça, et quand je suis arrivé j'ai regardé où c'était et je n'ai pas trouvé. Personne n'a



pu me le dire, il n'y avait pas un panneau, il n'y avait rien !

D'où la première idée, qui a été de se dire qu'il fallait absolument et très vite mettre de la signalétique. C'était dans les cartons depuis un certain temps mais ce n'était pas finalisé. La signalétique c'est la macro-signalétique, ce sont les panneaux sur l'autoroute que l'on a inaugurés il y a un peu plus d'un an, c'est aussi de la signalétique de proximité, et je sais que sur Valenciennes Métropole et la Porte du Hainaut ça avance bien, donc indiquer les lieux, faire prendre conscience aux habitants et aux gens de passage qu'il y a des lieux à voir.

La deuxième chose c'était de s'assurer que les habitants étaient conscients de cet héritage et soient en capacité de le porter, d'où effectivement la mobilisation des crédits de politique de la ville. J'ai d'ailleurs, avec mes partenaires des deux agglomérations, imposé de réserver une partie des crédits politiques de la ville pour financer ce type d'actions, comme cela a été présenté, parce que si ce n'est pas approprié par les habitants eux-mêmes, ça ne sert à rien et on n'arrivera à rien. Donc comme les cités minières sont très souvent en quartiers prioritaires de la politique de la ville, ça tombait bien.

La troisième idée c'était de mobiliser des réseaux d'ambassadeurs pour que cette reconnaissance par l'UNESCO, on en fasse une force en termes de marketing territorial, une visibilité, mais encore une fois, ces choses-là ne sont vraies que si elles sont portées par les territoires, par les habitants, par les acteurs économiques, par les acteurs politiques, et donc il faut mobiliser toutes les idées pour que tout cela vive et permette de tirer le territoire vers le haut.

Effectivement, cette histoire, vous l'avez dit, Monsieur le président de l'association des mineurs marocains, ça a été une histoire douloureuse, qui a marqué les esprits et qui les marque encore de manière négative, mais en même temps cette histoire minière a sublimé des valeurs qui aujourd'hui sont très importantes, le travail, le courage, la solidarité, l'accueil de populations venant des quatre coins du monde, et ces choses-là, il faut les mettre en valeur, il faut les expliquer, il faut les raconter, il faut les faire rêver, pour que ce territoire monte vers le haut, et c'est ce qu'on essaye de faire sur le Valenciennois.

*Vous avez notamment approché les entreprises, plus récemment, pour essayer de voir comment elles pouvaient s'emparer de cette problématique. Alors je me tourne vers vous, Véronique HIOLLE, puisque vous avez été justement approchée par Monsieur le sous-préfet de Valenciennes. Vous êtes présidente du directoire de HIOLLE Industries et également présidente du Hainaut Business Club, et du coup vous y avez vu une opportunité de s'emparer de cette inscription et de la valoriser. Ce sont des pistes qui vous ont inspirée et sur lesquelles vous aviez envie de travailler.*

### **Véronique HIOLLE**

Présidente du Hainaut Business Club

Bonjour à tous. Je suis originaire de Valenciennes, je travaille à Valenciennes et je ne connaissais pas cette inscription, cette reconnaissance au Patrimoine mondial de l'UNESCO de notre Bassin minier ! Je ne la connaissais pas. C'est vraiment Monsieur le sous-préfet qui m'en a parlé donc vraiment nous n'étions pas, nous, habitants de cette région informés. Maintenant je passe sur l'autoroute, je vois ce fameux panneau, n'importe qui qui arrive de la Belgique le voit, donc ça c'est important.



Je ne le savais pas, donc je ne pouvais même pas en parler dans mon entreprise ou parmi mes clients.

Lorsque Monsieur le sous-préfet m'a dit qu'il fallait que les acteurs économiques s'approprient cette reconnaissance porteuse de valeurs, parce que pour moi ce sont vraiment les valeurs que l'on veut véhiculer, je me suis dit « Oui, effectivement, déjà auprès de nos 500 salariés, ici sur la région, et de leur famille, on peut véhiculer cette inscription, cet emblème, cette empreinte et transmettre ces valeurs ».

J'ai été approchée aussi en tant que présidente du Hainaut Business Club qui représente une concentration des entreprises du territoire et pour les entreprises le territoire c'est important. C'est un lieu de travail, un lieu d'échanges avec les salariés, avec les politiques, avec les acteurs économiques de tout le territoire, et si en plus ce territoire est reconnu au Patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est important pour nous de le faire valoir.

Maintenant il nous faut des outils concrets pour pouvoir véhiculer cette inscription. En tant qu'entrepreneur moi je parle toujours de manière très concrète. Donc dans nos entreprises on peut peut-être passer ce fameux film que vous avez vu en début de matinée, on peut le passer si on a des écrans, on peut mettre le logo, sachant qu'il faut d'abord que l'on signe une charte d'ambassadeur, mais ce n'est pas un problème. Simplement moi je suis là pour essayer d'aider à concrétiser comment on peut véhiculer cette inscription auprès de nos en-

treprises, de nos salariés, et de nos partenaires clients qui sont parfois à l'étranger. On a des grands groupes au Hainaut Business Club, on a des start-up, on travaille à l'étranger, on fait venir des clients japonais, américains, donc c'est quelque chose que l'on peut faire valoir ; il faut travailler sur le concret.

C'est important aussi au niveau des entreprises de reconnaître la valeur travail. On parle de Bassin minier, le film du Centre social Dutemple parle des terrils, et vous avez vu qu'à chaque fois les gens se sont approprié ces terrils et ils ont parlé de l'homme, du travail, du courage, de la souffrance, tout est revenu dans ce reportage, c'est très marquant et je suis sûre que si j'en parle à mes salariés et que je véhicule plutôt une valeur non pas de visite touristique des terrils mais une valeur de travail, moi qui travaille dans la sidérurgie lourde, c'est aussi une vraie reconnaissance pour les salariés actuels qui travaillent dans des métiers encore difficiles. Là-dessus, il faudrait qu'on trouve un outil... Même dans le film, je crois que l'homme n'est pas encore assez mis en avant. On voit les cités qui s'embellissent mais on ne voit pas le travail de l'homme, ça, ça manque, c'est ce qu'on a vu dans vos interviewes, et ça il faut en parler aussi.

## Elisa THEVENET Journaliste

*C'est une piste pour favoriser cette question de l'appropriation, une autre c'est aussi le tourisme, donc je me tourne vers vous, Sophie WILLEM. Vous êtes directrice de l'office du tourisme de Lens Liévin et vous avez le double avantage d'avoir le regard d'une professionnelle, mais aussi un regard neuf puisque vous avez pris votre poste il y a quelques mois, en juin dernier. Donc en quoi cette inscription constitue une opportunité pour le territoire, et surtout avez-vous l'impression que concrètement on se saisit de cette opportunité ?*

## Sophie WILLEM

Directrice de l'office du tourisme et du Patrimoine de Lens Liévin

Effectivement, je viens d'arriver sur le territoire. Que ça constitue une opportunité sur le plan touristique, c'est indéniable, on en parlait tout à l'heure, cette inscription et l'arrivée du Louvre Lens, on est là vraiment sur des pans d'offres qui peuvent permettre de développer le tourisme sur le territoire. Cependant, ce que je trouve vraiment intéressant, c'est que au-delà de l'intérêt de ces labels, de la notoriété de ces labels qui ont effectivement une résonance internationale, cette thématique du Patrimoine mondial peut permettre plusieurs liens.

Un lien entre le passé, le présent et l'avenir, c'est-à-dire comment nous, dans le développement touristique, on arrive à illustrer une trajectoire, un récit pour ce territoire, ça je pense que c'est extrêmement important, et ça peut être aussi là que se fait la jonction entre habitants et touristes parce que je pense que cette thématique peut permettre des rencontres.

Moi j'ai découvert l'initiative sur le Valenciennois que j'ai trouvée vraiment hyper intéressante, comment impliquer les habitants dans ces thématiques-là, mais à nous de voir comment nos habitants, demain, sont ceux qui accueillent, ceux qui racontent ce qui était l'histoire des mines, ce qu'est l'histoire aujourd'hui de ce Bassin minier et ce que ça sera demain.

On a la chance d'avoir 5 sites portes d'entrée, un peu des totems, qui tous sont porteurs des thématiques et des valeurs qui permettent le renouveau de ce territoire, donc comment aussi on se saisit de ça pour pouvoir raconter une histoire qui puise dans les racines et se projette dans l'avenir. Je trouve que c'est un matériau particulièrement dense.

Sur la question « est-ce qu'on s'en saisit suffisamment ? », c'est une responsabilité un peu collective, mais la démarche est quand même jeune et elle est complexe. On l'a bien vu, ce n'est pas une évidence pour tout le monde, pas que pour les habitants, même pour les acteurs du tourisme. Qu'est-ce que c'est qu'une inscription à l'UNESCO, qu'est-ce que ça veut dire ?..., enfin, je pense qu'on manque un peu d'outils, vous avez raison, y compris pour nous-mêmes, les acteurs du tourisme.

Il y a des règles d'usage de la marque qui sont un peu contraignantes et qui peuvent freiner un peu l'appropriation par chacun, je pense qu'on a besoin d'écrire un discours et un récit commun, d'avoir des éléments de langage pour partager avec différentes cibles cette inscription.

Et puis pour faire du tourisme il faut mettre en tourisme. La signalétique est un premier pas complètement central et c'est vrai qu'aujourd'hui ça manque encore. C'est un patrimoine qui est protéiforme et qui est diffus sur le territoire, ce n'est pas le Taj Mahal, il ne s'impose pas tout de suite.

Il faut l'expliquer, il faut le rendre lisible, aujourd'hui je pense que ça fait encore défaut, et puis il faut le mettre en tourisme. On a des



lieux, je pense par exemple à la base du 11-19, c'est important qu'il y ait des lieux de vie, de convivialité, de rencontre. Aujourd'hui ce sont des lieux dans lesquels les gens travaillent mais ça manque encore sans doute, pour les mettre en tourisme, de lieux de restauration, de lieux d'hébergement, etc.

Le parcours touristique c'est de la signalétique, c'est de la restauration, c'est de l'hébergement, c'est des lieux de convivialité, des lieux qui vont permettre de comprendre, par exemple comme la cité des Electriciens, ça manque encore un peu de mise en tourisme sans doute, mais on est au démarrage d'une démarche qu'il faut s'approprier, qui est nouvelle pour ce territoire, donc il n'y a rien d'étonnant non plus.

## Elisa THEVENET Journaliste

*Vous le souligniez, il y a des contraintes associées à l'utilisation des marques, tout à l'heure Bien Fait pour ta Com' nous montrait que ces marques sont nombreuses, est-ce que ce n'est pas aussi ce qui parfois peut freiner une certaine appropriation, Nicolas DIONET, par les communes, qui sont pourtant un acteur essentiel et clé dans ce parcours de transmission et d'appropriation par les habitants ?*

## Nicolas DIONET

Directeur de la communication de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin

Tout d'abord, bonjour à tous à toutes. Je tiens d'abord remercier la Mission Bassin Minier, de nous avoir associés leurs travaux dès le début, à leur réflexion sur la marque, et de nous avoir associé surtout à l'atelier de co-design qui a eu lieu au mois de septembre et dont la restitution a eu lieu en introduction de cette séance.

Oui, effectivement, nous sommes noyés par les marques. Le territoire crée des marques, des marques institutionnelles, des marques économiques, des marques culturelles, et la marque Bassin minier Patrimoine mondial en est une.

Je reprends un peu vos propos tout à l'heure, Mme HIOLLE, vous êtes un chef d'entreprise et vous êtes confrontée aussi à la promotion du territoire pour attirer des entreprises, des partenaires, des sous-traitants, des investisseurs et pour nous, à l'échelle de la communauté d'agglomération de Lens Liévin, c'est important. Lorsqu'on est présent sur un salon international, communiquer sur la reconnaissance par l'UNESCO de notre territoire est un marqueur fort, au même titre que Le Louvre Lens.

Alors, nous avons des tas de totems, des équipements, des marques... On a Le Louvre Lens depuis 5 ans, qui est apparu sur notre territoire en même temps que la reconnaissance UNESCO, nous avons des symboles forts dans le domaine sportif, là je parle à l'échelle de la communauté d'agglomération de Lens Liévin, le stade Bollaert, le Racing Club de Lens, l'Aréna Stade Couvert de Liévin... Nous avons une mul-

titude de marques qui symbolisent des actions dans le domaine économique, des clusters : Vi-valley, Louvre Lens Vallée, des équipements culturels, donc il faut exister et il me semble que la reconnaissance UNESCO, c'est autre chose qu'une marque. Ça incarne des valeurs.



On a la chance d'avoir Jean-François CARON, vice-président de la communauté d'agglomération de Lens Liévin, qui est l'un des acteurs de cette reconnaissance, avec d'autres, mais c'est aussi l'artisan d'une autre marque appropriée à l'échelle régionale et que nous on s'approprie à l'échelle du territoire. Loos en Gohelle, la ville dont il est maire, a été reconnue pilote à l'occasion de la COP 21, je parle de la marque REV 3 (la troisième révolution industrielle). Alors pourquoi la marque REV 3 est-elle appropriée par les territoires à l'échelle régionale, par les entreprises, c'est parce que dès le début Jean-Fran-

çois CARON et d'autres ont réussi à créer un réseau d'ambassadeurs qui s'est mis en marche et qui était présent sur l'ensemble des secteurs de notre société. Pas que dans le domaine de l'environnement et du développement durable mais aussi dans le domaine universitaire, dans le domaine syndical, dans le domaine éducatif, dans le domaine économique, dans le domaine culturel, et en fait ce sont tous ces ambassadeurs qui ont véhiculé les valeurs de REV 3 dans le tissu d'abord économique des prescripteurs, et ensuite c'est redescendu sur nos territoires et sur nos communes. Je pense que la réussite de cette marque, elle est là en fait, c'est plus qu'une marque, ce sont des valeurs, et elles doivent être incarnées par des hommes.

C'est là où l'atelier de co-design, où votre démarche qui a eu lieu ces derniers mois, pour moi c'est une réussite, c'est un premier pas, car pour la première fois l'ensemble des communicants du secteur institutionnel, du secteur du tourisme ou d'autres, se sont réunis et ont échangé, et ça c'est déjà un grand pas. Vous affirmez un leadership, vous organisez, vous êtes à l'initiative, vous réunissez les gens, mais effectivement, nous-mêmes, à l'échelle d'une communauté d'agglomération, on a beaucoup de difficultés à communiquer sur notre propre territoire qui est noyé dans une masse d'autres marques. Voilà, la réussite ce sont les hommes et les ambassadeurs qui vont incarner ces valeurs.

SOLUTION!

SI ON DÉCOUVRAIT  
UN SARCOPHAGME  
DANS UN TERRIIL, ON  
RÉSOU DRAIT NOTRE PROBLÈME  
DE NOTOMÉTÉ!





## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

### Philippe LECLERCQ

Inspecteur d'académie et conseiller de Monsieur le recteur de l'Académie de Lille

Monsieur le sous-préfet, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, bonjour à toutes et à tous.

Madame qui animez cette matinale, vous avez parlé tout à l'heure de trois actualités, moi je vais vous en ajouter une 4ème extrêmement importante qui touche le Bassin minier dans son intégralité, les 4 bassins d'éducation qui composent ce Bassin minier, c'est-à-dire les bassins de Valenciennes, de Douai, de Lens-Hénin-Liévin et de Béthune-Bruay.

Cette information s'intègre parfaitement dans les débats de ce matin, je pense qu'il est important que vous sachiez que dans le cadre du projet de renouveau du Bassin minier, l'Éducation Nationale a été sollicitée, en l'occurrence l'Académie de Lille, c'est mon équipe et moi-même qui portons ce projet, et nous avons lancé il y a quelques jours le déploiement d'un environnement numérique de travail dans les quelque 890 écoles maternelles et élémentaires du Bassin minier, ce qui concerne plus de 250 communes qui accueillent ces écoles.



Il s'agit d'une plate-forme collaborative qui est non seulement destinée à l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, inspecteurs, directeurs et directrices d'écoles), mais surtout aux enfants et aux familles, et au-delà à tous les partenaires de l'école.

Ce matin j'ai entendu parler d'ambition, de fierté, de dynamique partenariale, ce sont des termes qui animent l'école de la République, si nous ne participons pas en tant que représentants de l'Éducation à cette table ronde, vous remarquerez que nous sommes présents dans la salle, et je voulais vous dire que la démarche partenariale que vous avez mentionnée, Monsieur le président de l'association des mineurs marocains, je me tourne vers vous, parce que ces outils numériques mis à disposition c'est pour tous les élèves, quelles que soient leurs origines familiales ou autres. C'est donc un point extrêmement important, non seulement du point de vue du développement de l'école en tant que telle, mais aussi de son impact sur le territoire. J'ai entendu parler de communication difficile dans le rapport d'audit, je pense qu'un outil collaboratif numérique comme celui-là, sur une échelle aussi vaste, peut contribuer, va contribuer à faire connaître cette inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, donc je pense que c'est extrêmement important d'affirmer l'existence de ces nouveaux outils. On parlait de fierté, je peux vous assurer que c'est une fierté pour nous de mener ce projet qui est à ce jour le plus grand projet en France de développement d'une plate-forme numérique éducative.

Ce projet s'inscrit en plus sur notre territoire dans un autre projet que nous terminons à l'échelon des collèges et des lycées, c'est-à-dire que désormais un enfant qui va arriver à l'école à 2 ans va pouvoir évoluer sur toute sa scolarité, sur le Bassin minier mais plus largement sur toute l'académie de Lille, avec à sa disposition ces outils numériques extrêmement riches, que nous partageons, c'est une volonté très forte de notre recteur et de toute l'institution, avec les familles et avec tous les partenaires de l'école.

Cette matinée a été pour nous l'occasion de contacts très riches que nous allons travailler et faire évoluer et nous sommes bien évidemment à votre disposition, quels que soient vos horizons, associatif, partenarial, industriel, chambre de commerce, nous travaillons avec la chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes, entre autres, donc je tenais à vous passer cette information qui je pense est capitale.



Elisa THEVENET  
Journaliste

*Merci de rappeler l'importance de l'éducation dans cette question de l'appropriation, est-ce que l'un de vous veut réagir ?*



Elisa THEVENET  
Journaliste

*Et le fait de travailler ensemble, si je vous entends bien. L'aspect collaboratif en fait, donc on va dans le bon sens avec des rencontres comme celle-ci qui vous permettent d'échanger, de partager et peut-être de faire naître de beaux projets.*

*Il y a pas mal de choses qui ont été dites, des choses très intéressantes, je suppose que ça a dû éveiller quelques réactions dans la salle...*



### Thierry DEVIMEUX

Sous-préfet de Valenciennes

Les questions d'éducation sont centrales. Vous l'avez dit et je le redirai tout à l'heure en conclusion, l'articulation entre cette démarche de valorisation du Patrimoine mondial et le plan de renouveau du Bassin minier est une vraie chance pour le territoire. On va avoir des outils financiers qui vont nous permettre de voir plus loin, plus haut, d'avoir encore plus d'ambition, avoir une volonté collective de valoriser notre territoire, de valoriser cette histoire, de valoriser cette reconnaissance mondiale, et avoir les moyens financiers pour porter nos ambitions, ça sera un vrai plus.

### Viviane AIELLO MATANA

Présidente de l'association Les Enfants de Ledoux (fosse Ledoux à Condé sur Escaut)

Moi, ce que je ressens, c'est que l'inscription au Patrimoine mondial pour moi c'est les bâtiments. Nous on est une association où on parle des mineurs parce que les bâtiments vont rester tandis que les mineurs vont disparaître un peu à la fois, donc c'est pour ça qu'il y a 3 ans j'ai voulu créer l'association pour pérenniser la mémoire des mineurs. Je suis moi-même enfant de mineur, fille d'immigrés italiens.

Maintenant, comment ça peut aider une association comme la nôtre ? C'est bien de parler des bâtiments et tout, mais il faut continuer à parler de nos parents qui ont souffert à la mine, mon papa a travaillé 30 ans, donc qu'est-ce qu'on peut faire de ce côté-là ? Parce qu'on n'en



parle pas beaucoup des mineurs, en fait, on n'en parle pas assez je trouve, et moi je suis très fière d'être enfant de mineur et je rends hommage à tous ces mineurs. Ça me tient vraiment à cœur.

Le problème c'est que moi je n'ai pas les moyens de contacter les personnes. Est-ce que maintenant, on connaît toutes les associations de mineurs qu'il y a dans le Valenciennois ? Je ne sais pas, je ne sais même pas combien il y en a, donc est-ce qu'il y a moyen de les contacter pour faire des choses ensemble ? Là il y a pas mal de personnes qui nous connaissent parce qu'on me demande dans certaines villes, on fait des expositions, on fait pas mal de choses, on est soutenus aussi par Monsieur Grégory LELONG, le maire de Bruay sur Escaut, et par Laurent DEGALLAIX qui est le parrain de l'association, je les en remercie, mais ma question c'est qu'est-ce qu'on peut faire pour qu'on puisse continuer à parler des mineurs.

### Caroline MAURICE

Directrice du Centre social Dutemple, Valenciennes



Pour vous présenter la suite de notre projet « Ambassadeurs du patrimoine », pour cette année et l'année prochaine l'idée c'est que des habitants et des habitantes soient formé(e)s par l'office du tourisme sur ce que signifie être inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, pour ensuite créer des binômes dans les 5 quartiers où les 5 centres sociaux travaillent pour pouvoir accueillir justement les touristes qui viennent visiter nos quartiers. L'intérêt que ce soient des binômes habitants, c'est qu'ils présenteront les valeurs de l'UNESCO mais ils parleront aussi de leur histoire en tant qu'habitants, et du coup de l'histoire de leur famille.

Pour répondre à Monsieur qui représente le rectorat, les centres sociaux seront absolument ravis de travailler avec vous sur cette plateforme numérique. Ça fait partie de nos axes de travail de travailler sur l'insertion, on y travaille dès la primaire puisqu'on fait partie du groupe d'éducation partagée, en lien avec tous

les partenaires du territoire, notamment l'école maternelle et l'école primaire Emile Zola pour le centre social de Dutemple, Les Centres Sociaux faisons aussi de l'accompagnement à la scolarité et nous travaillons aussi sur le lien des parents avec l'école, donc nous sommes complètement ouverts à travailler avec vous.



Elisa THEVENET  
Journaliste

*C'est vraiment l'esprit de ces rencontres, en live nous assistons à la naissance de nouveaux partenariats, donc c'est très bien. Y-a-t-il d'autres interventions ?*

### Thierry DEVIMEUX

Sous-préfet de Valenciennes

Juste pour présenter une action que nous avons mise en place sur le Valenciennois, en partenariat avec l'entreprise TRANSVILLES, ça a été dit dans le film rapidement, c'est le maquillage, le covering des trams. Différents tramways ont été baptisés d'un site inscrit au Patrimoine mondial, avec une marraine ou un parrain qui est chargé justement de faire le lien entre cette inscription d'un bien physique et l'histoire qu'il y a derrière, donc la marraine ou le parrain c'est toujours quelqu'un du lieu qu'on retrouve sur le tramway. L'intérêt du tramway c'est qu'il va au plus profond du territoire, il irrigue tout le territoire, et donc il fait rentrer la connaissance de cette inscription partout. Parce que, au-delà du covering des tramways, on a mis des panneaux sur les arrêts qui indiquent le lieu, qui indiquent comment y aller, c'est même écrit en anglais pour que les touristes puissent se repérer, donc il y a une volonté d'essayer d'irriguer le territoire et de permettre aux gens qui vivent dans ces cités, dans ces lieux de découvrir cette inscription et de la faire vivre.

L'office du tourisme de Valenciennes Métropole et l'office du tourisme de la Porte du Hainaut ont des actions intéressantes, il y a des visites qui sont organisées, on rentre dans le tramway avec un guide, on s'arrête aux endroits où il y a des lieux qui sont reconnus par l'UNESCO et on a les explications sur site de ce qui se vit à proximité. Je pense que tout cela contribue à bien faire connaître et à faire monter en puissance cette reconnaissance des biens physiques, mais aussi surtout de l'histoire qu'il y a derrière. Cette histoire a tendance à s'effacer avec le temps puisque les anciens vont disparaître, mais le fait qu'il y ait des lieux physiques qui restent et qui sont expliqués, ça gardera l'histoire vivante.



Elisa THEVENET  
Journaliste

*Merci infiniment à tous les cinq pour ces pistes de réflexion et vos éclaircissements.*







LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE A L'INTERNATIONAL :  
LES ROUTES DU PATRIMOINE MONDIAL EN EUROPE

*Vous disiez, Monsieur le sous-préfet, que la question qui est posée c'est celle faire connaître et c'est précisément ce qui intéresse Johanna DEVINE, du Centre du patrimoine mondial de UNESCO. C'est en tout cas l'objectif du programme mis en place par le Centre du patrimoine mondial soutenu par l'Europe que Johanna va nous présenter.*

## Johanna DEVINE

Centre du patrimoine mondial



Bonjour à tous. Je suis Johanna DEVINE, je travaille pour l'UNESCO dans le programme Patrimoine mondial et Tourisme.

Je vais continuer en anglais car cela fait seulement un an que j'habite en France et mon Français n'est pas encore assez bon.

*(traduction intervention en anglais)*

Dans un premier temps je voudrais vraiment vous remercier de m'avoir accueillie et vous dire à quel point je suis épatée d'entendre toutes ces initiatives qui voient déjà le jour ici sur ce territoire.

Je voudrais d'emblée vous dire à quel point je suis ravie d'avoir pu travailler ici avec la Mission Bassin Minier au cours des 9 derniers mois et je suis vraiment ravie d'être ici avec vous ce matin pour partager notre projet des routes du Patrimoine mondial au nom de l'UNESCO.



### LE PROJET

- UE : plus de 350 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Une histoire européenne foisonnante et une grande diversité culturelle
- Des routes touristiques thématiques et transnationales (Les routes du patrimoine mondial)





### LE PROJET

- Mettre en valeur le patrimoine culturel européen
- Promouvoir des expériences touristiques uniques et authentiques
- Attirer des marchés clés (Chine, Etats-Unis)



Ce projet a vu le jour tout simplement parce que la Commission européenne s'est rendu compte que plusieurs destinations au sein de l'Union européenne n'en faisaient peut-être pas suffisamment pour promouvoir le Patrimoine mondial. Nous avons donc mené des travaux de recherche dans ce domaine et nous nous sommes rendu compte qu'effectivement de nombreux pays négligeaient la promotion de ces sites.

Ce projet est donc une véritable opportunité qui est donnée aux sites appartenant au Patrimoine mondial de l'UNESCO, mais qui sont peut-être moins connus, de bénéficier d'une plate-forme de promotion. C'est également une façon de promouvoir la collaboration entre sites qui vont ainsi pouvoir apprendre les uns des autres, qui vont pouvoir unir leurs efforts pour améliorer le profil du tourisme culturel en Europe.

Il faut savoir que nous avons en Europe quelque 350 sites inscrits au Patrimoine mondial, évidemment le tourisme se concentre essentiellement autour des noms les plus connus, les plus célèbres, et donc nous savons très bien que cela provoque pas mal de problèmes et surtout énormément de pressions, notamment pendant la haute saison chaque année. D'ailleurs un nouveau terme a vu le jour, on parle de sur-tourisme.

Ce projet dont je veux parler ce matin, le projet des routes du Patrimoine mondial, a pour objectif de relever ces différents défis et souhaite développer 4 itinéraires thématiques afin d'encourager les touristes à voyager davantage dans la région, mais surtout les encourager à prolonger leur séjour lors de chaque visite.

Quelles sont Les "routes du patrimoine mondial ?"

  
L'EUROPE ROYALE

  
L'EUROPE ANTIQUE

  
L'EUROPE ROMANTIQUE

  
L'EUROPE SOUTERRAINE



La Commission européenne nous a confié la tâche, je le disais, de développer 4 itinéraires thématiques et de sélectionner 5 sites inscrits au Patrimoine mondial par thème afin d'illustrer ces différents itinéraires. La tâche ne fut certes pas aisée puisque nous sommes passés finalement à 8, voire 9 sites par thème. Nous avons consacré énormément de temps à la recherche, nous avons testé les différents thèmes, et nous avons développé également une liste de critères pour chacun de ces sites.

J'aimerais également ici souligner le rôle précieux joué par l'association des sites français inscrits au Patrimoine mondial. Malheureusement Chloé CAMPO, la déléguée générale, ne peut être des nôtres aujourd'hui mais je tiens à souligner vraiment l'aide précieuse qu'elle nous a apportée parce que nous n'aurions certainement pas pu travailler sans elle.

Notre intention dès le début a été de promouvoir vraiment les expériences touristiques culturelles uniques et authentiques. Notre projet cible deux grands marchés internationaux que sont la Chine et les Etats-Unis, et bien évidemment aussi le marché européen local.

Les 4 thèmes sur lesquels nous nous concentrons sont assez vastes mais chacun repose sur une narrative européenne qui permet également de jeter des ponts entre ces différents sites.

#### L'EUROPE SOUTERRAINE

1. Bassin minier du Nord-Pas de Calais (France)
2. Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (France)
3. Zone d'exploitation minière de la grande montagne de cuivre de Falun (Suède)
4. Paysage culturel historique de la région viticole de Tokaj (Hongrie)
5. Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen (Allemagne)
6. Mines de Rammelsberg, ville historique de Goslar et système de gestion hydraulique du Haut-Harz (Allemagne)
7. Ville historique de Banská Štavnica et les monuments techniques des environs (Slovaquie)
8. Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia (Pologne)
9. Sites miniers majeurs de Wallonie (Belgique)



Le Bassin minier fait partie de ce que nous avons appelé l'Europe Souterraine, qui se concentre exclusivement sur les expériences souterraines. Nous voulons ici rendre hommage à la vie souterraine de ces générations de mineurs qui ont permis de faire de l'Europe ce qu'elle est aujourd'hui.

Comme vous pouvez le lire sur cette liste de sites qui participent au projet, nous ne nous concentrons pas uniquement sur les sites industriels mais également sur les régions viticoles telles que la Champagne ou la région Tokay en Hongrie qui également ont leurs propres histoires incroyables d'expériences souterraines uniques.



#### QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

- Asseoir l'Europe en tant que destination majeure pour le patrimoine culturel
- Favoriser une croissance durable du tourisme européen y compris à l'échelle régionale et domestique
- Contribuer à la préservation du patrimoine culturel européen
- Accroître la durée des séjours et attirer les visiteurs dans des zones moins fréquentées



### QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

- Améliorer les connexions transnationales
- Améliorer l'expérience globale du visiteur en Europe et l'encourager à revenir
- Tirer parti de la marque patrimoine mondial pour sensibiliser le public aux sites du patrimoine mondial en Europe

Par le truchement de ce projet, notre objectif est de cibler les voyageurs culturels et d'améliorer également la façon dont le tourisme se développe sur chacun des sites avec lesquels nous travaillons.

Il est important également de rappeler que nous n'avons pas l'intention de travailler uniquement avec les sites moins connus, mais également avec des sites beaucoup plus célèbres tels que Versailles et Sintra. Nous le savons, ces sites très célèbres bénéficient chaque année d'un nombre très élevé de touristes, et donc nous nous sommes dit qu'il était important de les inclure dans le projet parce qu'ils bénéficient d'une grande expérience et d'un savoir-faire qui pourrait participer avec le reste du réseau. C'est vrai que ces sites très connus ont dû relever leurs propres défis et nous trouvons vraiment que ce projet permettrait d'échanger davantage entre les différents responsables de sites inscrits au Patrimoine mondial.

Notre intention est également que ce projet utilise le tourisme et conscientise davantage l'opinion publique par rapport au Patrimoine mondial, dans une optique de levée de fonds pour soutenir la conservation de ce patrimoine.

Il est très important pour nous évidemment de tenir notre promesse et c'est la raison pour laquelle nous essayons d'améliorer les services offerts aux visiteurs sur place de façon à ce que, lorsqu'ils se rendent sur l'un des sites après l'avoir vu par exemple sur la plate-forme numérique, eh bien ils en redemandent encore.

### Comment ?

**PHASE 1**

- Diagnostic/Évaluation
- Stratégie de développement
- Sélection des sites

**PHASE 2**

- Développement de la plateforme Internet
- Marketing
- Application mobile
- Communication

**PHASE 3**

- Développement des capacités
- Orientations stratégiques
- Monitoring

Notre projet, qui a démarré au début de l'année, est déployé sur 3 phases parallèles, et nous sommes actuellement dans la phase finale du développement de la plate-forme numérique. J'aurais évidemment souhaité vous en présenter un petit aperçu mais je pense qu'il vaut mieux que les responsables du Bassin minier partagent ces informations avec vous lorsque la plate-forme sera vraiment complètement prête.

Hier soir j'ai eu l'occasion de visionner le contenu légèrement actualisé pour le Nord-Pas de Calais et je dois vous avouer que je suis extrêmement déçue de ne pas avoir emporté avec



moi mes vêtements de ski, parce que je vois que vous avez un large éventail d'expériences à offrir et je suis vraiment très fière de pouvoir partager ces informations sur la plate-forme des routes du Patrimoine mondial.

### Plate-forme web

- Lien vers des sites internet optimisés pour mobiles pour plus de contenus
- Planifier et partager des itinéraires
- Lien vers la vente de tickets en ligne
- Fonction "crowdfunding" / financement participatif

Il s'agit du tout premier site web de voyages officiel, donc qui vise la promotion du Patrimoine mondial. Nous travaillons en étroite collaboration avec le National Geographic afin d'offrir un site internet qui soit non seulement interactif, mais également très convivial. Il pourra être utilisé par tous ceux et celles qui rêvent de venir en Europe et qui veulent planifier leur prochain voyage. Il sera offert la possibilité de planifier des visites des différents sites du Patrimoine mondial, on pourra sur ce site réserver une visite officielle, et les internautes seront encouragés également à faire un don au fonds du Patrimoine mondial.

Comme vous le savez, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 5 ans, et personnellement je suis extrêmement impressionnée par votre engagement sur la voie de l'innovation, surtout lorsque je vois le progrès qui a déjà été accompli dans le domaine du tourisme durable. Vous avez peut-être le sentiment de n'en être encore qu'au début mais je pense que le fait de rassembler toutes les parties prenantes dans

ce genre d'événement est quelque chose d'extrêmement positif et cela prouve très bien que vous voulez suivre cette approche collaborative dans le domaine de la gestion du Patrimoine mondial.

L'année 2018 sera consacrée à la commercialisation de la plate-forme suite à son lancement au mois de janvier, mais l'année 2018 sera également l'année du tourisme Union Européenne - Chine et l'année européenne du tourisme culturel. Nous allons donc déployer toute une série de campagnes marketing, de tours d'informations, des expositions photos auront lieu, différents événements de taille se tiendront, donc il y aura je pense pléthore d'opportunités auxquelles le Bassin minier pourra participer. Nous encourageons les différents sites à travailler également au niveau local afin de promouvoir la participation dans ce projet et nous accueillerons évidemment favorablement toutes les idées que vous pourriez avoir.

### Pour le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, le projet des Routes du Patrimoine mondial peut :

- Informer les visiteurs potentiels sur les nombreuses façons de découvrir et d'apprécier le Bassin minier du Nord-Pas de Calais,
- Encourager la planification et le suivi du tourisme durable dans et autour du Bassin minier du Nord-Pas de Calais,
- Faire mieux connaître et apprécier par la communauté locale le classement au patrimoine mondial,

### Pour le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, le projet des Routes du Patrimoine mondial peut :

- Informer les visiteurs potentiels sur les nombreuses façons de découvrir et d'apprécier le Bassin minier du Nord-Pas de Calais,
- Encourager la planification et le suivi du tourisme durable dans et autour du Bassin minier du Nord-Pas de Calais,
- Faire mieux connaître et apprécier par la communauté locale le classement au patrimoine mondial,



J'ai travaillé pendant de nombreuses années à Madrid, au sein de l'organisation mondiale du tourisme des Nations-Unies, et j'ai très souvent entendu le secrétaire général, Monsieur Taleb RIFAI, dire aux ministres en charge du tourisme « Ce n'est pas ce que vous avez qui est important, c'est ce que vous en faites ».

Le Patrimoine mondial n'est pas un concours de beauté et je peux vous dire qu'au cours des 9 derniers mois, après avoir visité un nombre assez important de sites en Europe, les expériences les plus surprenantes et les plus fascinantes pour moi ont vraiment été les sites souterrains. La Commission européenne souhaitait absolument travailler sur ce thème dès le début et je pense que l'on peut dire aujourd'hui qu'elle avait raison. Les rédacteurs touristiques des Etats-Unis et du Royaume Uni considèrent également qu'il s'agit là d'un des thèmes les plus attrayants. Les sites souterrains inscrits au Patrimoine mondial représentent une fenêtre ouverte sur le passé, ils nous rappellent les triomphes et les tragédies de notre histoire européenne commune, et dès lors nous devons mettre tout en œuvre pour les protéger afin de les offrir aux générations futures.

Je pense que nous avons ici devant nous de très belles opportunités, nous en sommes peut-être encore aux tout premiers pas de ce voyage que nous allons réaliser ensemble.

Je vous remercie infiniment de m'avoir écoutée et je serais ravie de répondre à vos questions.



**Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Merci beaucoup à la traductrice qui a permis une très bonne compréhension de ce projet très ambitieux. Si certains parmi vous ont des questions, n'hésitez pas.*



## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

**Gérard VERRIER**  
fils de mineur

J'ai beaucoup vécu en Allemagne et vous avez bien signalé la présence dans le projet des souterrains de Zollverein à Essen, un centre éminemment important qui est en liaison évidemment avec le projet Bassin minier. Je suis abonné à la newsletter de Zollverein depuis 4 ans et tous les mercredis on reçoit des informations (c'est en allemand) sur «Route der Industriekultur», il y a chaque semaine 6 à 8 manifestations dans la Ruhr, et je crois que le gros avantage c'est la mise en commun de toutes les manifestations, mais surtout la régularité de l'information.



Je pense qu'il faut retenir ces deux données-là, la régularité de l'information et la diversité de l'offre, je pense que c'est vers cela qu'il faut aller, et si la «Route der Industriekultur» de la Ruhr peut s'étendre jusqu'à chez nous, jusqu'en Champagne etc., c'est tout à fait dans le bon sens.

**Johanna DEVINE**  
Centre du patrimoine mondial  
(traduction)

Merci beaucoup pour votre commentaire. Effectivement nous sommes très heureux de pouvoir compter sur le travail de ce projet en Allemagne. La mise en commun des informations et l'apport d'informations régulières sont des éléments très importants et c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles ce projet a vu le jour. C'est justement de mettre toutes ces informations en commun.



LA PROTECTION, LA RESTAURATION, ET LA GESTION :  
QUESTIONS D'ACTUALITE

*On reforme donc cette parenthèse tourisme pour rentrer dans une phase peut-être un peu plus technique et légale que Christian DOUALE va essayer de rendre aussi fluide et claire que possible. L'idée c'est de faire un petit point sur la loi LCAP, relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine, qui fait rentrer pour la première fois la notion de Patrimoine mondial dans le droit positif, donc je laisse la parole à Christian DOUALE, directeur du pôle Patrimoines et Architecture de la DRAC Hauts-de-France.*

## LE PATRIMOINE MONDIAL DANS LA LOI LIBERTÉ DE CRÉATION, ARCHITECTURE, PATRIMOINE

### Christian DOUALE

Directeur du pôle Patrimoines et Architecture de la DRAC Hauts-de-France



Bonjour à toutes et à tous. Effectivement, dans cette matinée, vous parler de protection et de lois ce n'est pas forcément ce qu'il y a de plus facile. Je vais dans un premier temps vous parler de cette loi LCAP de manière globale pour ensuite développer deux aspects : la manière dont le Patrimoine mondial a été introduit dans le droit français au travers de cette loi et le dispositif des sites patrimoniaux remarquables qui est un dispositif de protection dans la lignée des

ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) et des AVAP (Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine).

La loi LCAP aborde deux grandes thématiques qui ne sont pas opposées mais qui sont souvent complémentaires : le champ de la création, création artistique, qui a été renforcé par cette loi, et le pendant, c'est-à-dire le champ de l'architecture et du patrimoine.

Dès le 1er article du Code du Patrimoine, une notion importante est introduite, celle du patrimoine culturel immatériel. Depuis 2003 nous avons pris en compte ces éléments qui étaient importants mais qui n'avaient jamais été codifiés. On a donc introduit dès le 1er article le patrimoine culturel immatériel qui a forcément une résonance importante dans le Bassin minier. Comme l'ont évoqué les intervenants précédents, certes il y a les bâtiments, les paysages, mais il y a aussi la trace de l'homme et tout ce patrimoine qui n'est pas forcément physique.

Est également introduite et renforcée la notion de bien culturel, en ouvrant également la possibilité d'importer des biens de l'Union Européenne, mais aussi d'Etats où il y a des conflits armés, afin de mettre en sécurité, à la demande

de ces Etats ou à la suite d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, un certain nombre de biens. Ce dispositif a une résonance particulière sur ce territoire avec les réserves du Louvre à Liévin.

Cette loi impacte l'ensemble du champ patrimonial :

◆ Le champ des musées où elle renforce le projet scientifique et culturel des établissements, et elle crée aussi des pôles nationaux de référence afin de mettre en réseau un certain nombre de collections des musées de France.

◆ Le champ de l'archéologie, que ce soit dans l'archéologie préventive ou dans la propriété des biens archéologiques, et en instituant des nouvelles notions comme celle d'ensemble archéologique cohérent.

◆ Le champ des monuments historiques à travers les commissions de protection, avec la nouvelle commission régionale du patrimoine et de l'architecture désormais présidée par un élu et plus par le préfet.

◆ Les domaines nationaux, notamment en limitant leur constructibilité.

◆ Les objets mobiliers où elle introduit deux notions : l'ensemble historique mobilier, c'est-à-dire un ensemble d'objets qui seront protégés ensemble, et on va pouvoir rattacher ces objets à un lieu, un attachement dit à perpétuelle demeure, donc une servitude de maintien in situ.

◆ Le champ des espaces protégés où il y a trois grandes nouveautés : le dispositif des sites patrimoniaux remarquables que je vais développer ensuite, qui est donc cet outil de protection d'ensembles urbains qui va remplacer un certain nombre d'outils, les périmètres délimités des abords qui donnent la possibilité, autour d'un monument historique, de travailler de manière plus fine à la délimitation d'un périmètre adapté, et puis la loi simplifie la complémentarité des protections. On est souvent sur des espaces où une protection site et abords de monument historique, ou site et sites patrimoniaux remarquables, ou AVAP, se superposent, ce qui fait que les autorisations sont souvent complexes, donc cette loi LCAP

### LOI LCAP



va favoriser une juxtaposition et non une superposition de règlements.

♦ Le champ de l'architecture où la loi va faire évoluer le label « Patrimoine 20ème » qui désormais s'appelle le label « Architecture contemporaine remarquable » et qui va permettre d'attribuer une reconnaissance sur les immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art et aménagements de moins de 100 ans. En ce qui concerne les architectes il va y avoir des avancées concernant le recours à l'architecte, notamment par l'abaissement du seuil, dans la construction, à 150 m<sup>2</sup>, et l'obligation pour les lotissements supérieurs à 2500 m<sup>2</sup>. En contrepartie il y aura des nouvelles obligations pour les architectes : déclaration auprès de l'Ordre de l'ensemble des permis qu'ils signent et mention du nom de l'architecte sur le bâtiment avec la date de construction.

Vous voyez donc que cette loi LCAP balaye l'ensemble des domaines patrimoniaux et impacte très fortement d'un point de vue législatif le droit français. Un nombre conséquent de décrets sont sortis en 2017, permettant d'appliquer ces nouvelles règles.

En ce qui concerne le Patrimoine mondial, l'article 74 de la loi inscrit pour la première fois dans le droit national des dispositions relatives à l'engagement de la France devant la communauté internationale dans le cadre de la convention de l'UNESCO.

Je cite un article du code : « Pour assurer la préservation de la VUE (valeur universelle exceptionnelle) des biens reconnus en tant que biens du Patrimoine mondial, l'État et les collectivités territoriales ou leurs groupements protègent ces biens, et le cas échéant tout ou partie de leur zone tampon ».

Dans ce texte il y a donc trois notions importantes, la première étant la collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. De manière systématique l'État et les collectivités sont cités dans la loi afin de protéger et de transmettre aux générations futures les biens du Patrimoine

mondial. On a donc un cadre d'obligations qui est mis en place, mais en laissant ouverte une modalité d'application au cas par cas, et cette collaboration entre l'État et les collectivités est instituée dès le dossier de candidature pour l'inscription d'un bien au Patrimoine mondial. Malgré cette collaboration, l'État reste garant de la conservation du bien auprès de l'UNESCO, mais cette collaboration État et collectivités oblige à une œuvre solidaire où chaque partenaire joue un rôle.

Ce partenariat se base bien évidemment sur la charte pour la gestion des biens français qui a été signée en 2010 et cette collaboration se transcrit dans le droit français notamment au travers de deux éléments, la zone tampon et le plan de gestion, qui sont deux éléments désormais clairement identifiés comme définis en concertation entre l'État et les collectivités.

Ce travail en commun de protection, on peut le mettre en place au travers de plusieurs codes. Nous avons une boîte à outils juridique importante. À la fois au travers du code du patrimoine avec une protection monuments historiques,

une protection d'ensembles urbains avec les sites patrimoniaux remarquables, une protection qui est celle des abords de monuments historiques ou de leur périmètre délimité, également une protection au titre du code de l'environnement, par les sites, au titre de la loi de 1930 sur les paysages et on a évoqué tout à l'heure le classement des terrils de la Chaîne des Terrils, également par d'autres outils (parcs naturels régionaux, sites inscrits, parcs nationaux...), et enfin au titre du code de l'urbanisme au travers des documents de planification.

Dans ce dernier point, l'article L612-1 du code du patrimoine précise que l'autorité compétente en matière de SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) ou de PLU (Plan Local d'Urbanisme) quand elle s'engage dans l'élaboration ou la révision d'un SCOT ou d'un PLU est informé par le représentant de l'État dans le département qui porte à sa connaissance les dispositions du plan de gestion du bien afin de s'assurer de la protection, la conservation et la mise en valeur du bien et de la préservation de sa VUE. La loi LCAP introduit donc ce lien entre les documents d'urbanisme (SCOT, PLU ou PLUI) et la protection du bien inscrit au Patrimoine mondial.

Deux articles du code de l'urbanisme ont été modifiés par cette loi. Le premier concerne le document d'orientations et d'objectifs du SCOT, c'est l'article L141-6, qui stipule que les documents graphiques de ce document d'orientations doivent permettre d'identifier les biens inscrits au Patrimoine mondial et leur zone tampon. Le deuxième article R151-53 concerne le PLU et précise que les périmètres des biens inscrits au Patrimoine mondial et leur zone tampon doivent être annexés au PLU.

Je vais développer maintenant le dispositif des sites patrimoniaux remarquables qui est ce nouvel outil dans la suite des ZPPAUP (zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) qui avaient été instaurées au début des années 80 avec les lois de décentralisation et qui permettaient aux collectivités de mettre en place un outil pour protéger un ensemble urbain avec un règlement et un zonage spécifique. Ce dispositif avait évolué en AVAP (aires





de valorisation de l'architecture du patrimoine), et la loi LCAP, dans une volonté de simplifier, va regrouper plusieurs dispositifs sous une même terminologie qui est celle de site patrimonial remarquable (SPR). Ces SPR vont donc se substituer à trois outils existants : les secteurs sauvegardés, les ZPPAUP et les AVAP.

Sont classés au titre du SPR, je cite le code du patrimoine «les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Peuvent être classés au même titre les espaces ruraux qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent».

Dans ce nouvel outil nous allons avoir par contre une déclinaison en deux familles qui correspondent aux anciens dispositifs. La première est issue des secteurs sauvegardés, nous en avons 5 dans notre région, un dans chacun des départements des Hauts-de-France, donc ces secteurs sauvegardés sont devenus de fait des SPR le lendemain de la loi, en maintenant le document qui vaut document d'urbanisme qui est le plan de sauvegarde et de mise en valeur. La deuxième famille ce sont les AVAP et les ZPPAUP, ils sont devenus également SPR dès l'approbation du décret, en maintenant le règlement qui préexistait jusqu'à sa substitution par un nouveau document qui est le plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Ce nouvel outil permet donc de protéger un ensemble urbain, avec des espaces ruraux complémentaires ou des espaces non bâtis, et cette protection va se mettre en place en deux temps. Dans un premier temps on va classer un périmètre délimité, sur la base d'une étude on va voir quel périmètre est pertinent par rapport au territoire pour le protéger, avec des effets immédiats du classement de ce périmètre, et dans un second temps on élaborera un document de gestion qui est ce plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Concernant le périmètre, on a donc la nécessité de mener une étude préalable qui va justifier sa délimitation, dans le cas du Bassin minier, bien évidemment, en cohérence avec la délimitation des biens et de la zone tampon. Cette délimitation doit recueillir l'accord de l'autorité compétente, donc la collectivité (ville ou EPCI), une validation par la commission nationale du patrimoine et de l'architecture du Ministère de la Culture, et ensuite, comme c'est une servitude, une enquête publique et une décision de classement par l'État de ce périmètre.

Ce classement se substitue aux abords de monuments historiques et l'architecte des bâtiments de France va intervenir au sein de ce périmètre pour s'assurer du respect de l'intérêt public rattaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant. Il pourra ainsi refuser son accord ou l'assortir de prescriptions éventuellement.

Dès l'institution de ce périmètre, la servitude existe, et dans un second temps on va rédiger



un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, c'est-à-dire écrire l'ensemble des règles ou des éléments qui font sens, ou importants à protéger, au sein de ce périmètre. Ce document est composé d'un rapport de présentation qui fera l'inventaire complet du patrimoine, qui analysera son architecture par immeuble ou par groupe d'immeubles, d'un règlement qui proposera l'ensemble des prescriptions relatives à la qualité architecturale des constructions, à la fois neuves et existantes, et qui édictera des règles concernant la conservation du patrimoine bâti, les espaces à protéger, à mettre en valeur et à requalifier, ainsi qu'un document graphique précisant les délimitations de chaque typologie en repérant les immeubles protégés, etc.

Ce plan de valorisation est également soumis à enquête publique, avec accord du préfet, et sera approuvé par l'autorité compétente.

En conclusion, ce nouveau dispositif renforce la collaboration entre l'État et la collectivité pour la protection du patrimoine, la loi LCAP apporte une simplification en substituant un outil au

lieu de trois dans les dispositifs réglementaires préexistants, cet outil est suffisamment souple pour permettre de s'adapter à des contextes différents, avec comme objectif de pouvoir transmettre le patrimoine aux générations futures.

Dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du Bassin minier, l'État s'est engagé fortement pour soutenir la mise en place de ces sites patrimoniaux remarquables, toutefois cette mise en place ne pourra se faire qu'avec un travail conjoint collectivités - État. Mais cette protection c'est l'affaire de tous, des habitants, des associations, des acteurs institutionnels, des professionnels et des techniciens, et le rôle de la médiation sur ces questions est fondamental, ainsi que la participation citoyenne qui est d'ailleurs inscrite dans un article du code du patrimoine.

Voilà, je vous remercie de votre attention sur ce sujet qui n'est pas facile, et je suis à votre disposition, ainsi que l'ensemble de mes collaborateurs à la DRAC, pour vous aider, pour vous expliquer et pour vous accompagner dans la mise en place de ce nouvel outil.

 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Merci infiniment d'avoir assuré la traduction en langue française de ce texte de loi car je pense qu'on est nombreux à ne pas être bilingues juridiques ici ! Si malgré tout certains ont des questions, n'hésitez pas.*

## ÉLU ET ARCHITECTE





## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

### Richard AUSTERLITZ

Vice-président de PROSCITEC,  
Patrimoines et Mémoires des Métiers

Le réseau PROSCITEC, qui regroupe une centaine de musées en France, s'est beaucoup battu pour le maintien du patrimoine industriel, en particulier pour éviter que les friches ne soient rasées. Nous avons eu quelques victoires sur ce sujet. Je voudrais savoir si la loi LCAP va permettre enfin une véritable sauvegarde de la mémoire industrielle de cette région, et en particulier d'un certain nombre de ces sites qui ont souvent été confiés plutôt à des démolisseurs qu'à des conservateurs.



### Christian DOUALE

Directeur du pôle Patrimoine et Architecture  
de la DRAC Hauts-de-France

Effectivement, la loi LCAP renforce et complète les outils de protection, cependant, pour la sauvegarde de ces sites, le gestionnaire du site et la collectivité sur laquelle il se trouve sont des acteurs incontournables. L'État seul ne peut pas résoudre l'ensemble de ces problématiques. Sur la question du patrimoine immatériel, la loi renforce en l'inscrivant dans le droit français, sur la question des objets mobiliers, la notion d'ensemble est importante, elle évite la dispersion d'un ensemble d'objets mobilier cohérent, elle peut aussi demander le maintien in situ, on a désormais la notion d'attachement entre des objets et un lieu, ce qui n'était pas le cas auparavant, mais la démarche doit être collégiale et l'accord de la collectivité et de l'État est nécessaire pour aboutir à une protection qui doit être partagée.

J'évoquais en conclusion la médiation qui est pour moi effectivement la question de l'appropriation de ce patrimoine, on l'a vu précédemment, il n'y a pas que les chevalements ou les terrils, il y a aussi toute cette mémoire moins visible, l'habitat, les espaces urbains, les lieux de rencontre, et c'est l'ensemble de ces éléments qui forme un ensemble cohérent et qu'a protégé

gé l'UNESCO. On n'a pas protégé que les choses les plus monumentales.

Donc aujourd'hui la loi LCAP donne ces outils-là, à chacun d'entre nous de s'en emparer pour permettre, non pas de mettre sous cloche et de figer un paysage, mais de savoir les protéger et les mettre en valeur dans de vrais projets touristiques en lien avec la population, le monde associatif et l'ensemble des professionnels.

### Hervé MINJON

DGA Maisons et Cités

On a une bonne centaine de d'éléments dans le périmètre inscrit à l'UNESCO donc est-ce qu'ils ont vocation à être transformés en SPR, et quel délai vous fixez pour engager la démarche ou la faire aboutir ?

### Christian DOUALE

Directeur du pôle Patrimoine et Architecture  
de la DRAC Hauts-de-France

Il n'y a aucune obligation. Le code du patrimoine n'impose pas un outil pour protéger le Patrimoine mondial. Il fixe le principe d'une obligation de protection de l'État et des collectivités sur les biens Patrimoine mondial avec les outils dont nous disposons, j'en ai cité quelques-uns du code de l'environnement, du code de l'urbanisme, du code du patrimoine, le SPR est une des solutions possibles, mais on peut utiliser un document d'urbanisme ou d'autres dispositifs.

L'introduction dans le droit français c'est l'obligation de protection, ensuite à chacun de trouver la solution la plus intelligente en fonction du contexte. Il n'y a pas d'obligation de mettre en place ce dispositif-là.

### Hervé MINJON

DGA Maisons et Cités

J'ai bien compris qu'il n'y avait pas d'obligation, je vous demandais votre avis et la politique que vous portiez en la matière.

### Christian DOUALE

Directeur du pôle Patrimoine et Architecture  
de la DRAC Hauts-de-France

La politique de l'État c'est évidemment de promouvoir cet outil, c'est d'ailleurs un des axes forts des actions proposées dans le cadre de l'ERBM, mais c'est un outil issu des lois de décentralisation et donc, sans une volonté locale du propriétaire gestionnaire ou de la collectivité, cet outil ne sera pas imposé par l'État. C'est vraiment en fonction des échanges permanents que l'État a avec les acteurs sur le territoire que cette solution peut être pertinente à tel endroit et moins à d'autres.



**Elisa THEVENET**  
Journaliste



*Merci beaucoup. Donc on le voit, le droit français essaye de s'équiper des outils légaux qui vont permettre de répondre aux enjeux qui sont soulevés par le Patrimoine mondial. C'était un point d'actualité important.*



**Elisa THEVENET**  
Journaliste



*Autre point d'actualité sur lequel on va s'arrêter un petit peu avec Monsieur GONNEAU, c'est le lancement d'une souscription qui est propre au Bassin minier par la Fondation du Patrimoine. Vous êtes délégué régional de la Fondation du Patrimoine, je pense que lors des dernières Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial la fondation avait été présentée, mais pouvez-vous nous faire une petite piqûre de rappel et nous présenter cette souscription ?*

## LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LE BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

**Jean-Claude GONNEAU**  
Délégué régional  
de la Fondation du Patrimoine



Le premier rappel que je voudrais faire c'est que le patrimoine existe avant d'avoir été sur une liste. C'est très bien que le Patrimoine mondial de l'UNESCO protège désormais ou ait l'intention de protéger le patrimoine du Nord-Pas de Calais, mais il existait avant, et entre le patrimoine qui existe et le patrimoine que l'on détruit il y a une période de temps assez importante à gérer. Donc les règles sont importantes mais il faut aussi de temps en temps qu'il y ait autre chose.

La deuxième chose que je voudrais vous dire c'est que tous les gens qui ont fait des études de management ont appris le management, mais quand il y a une crise ce n'est plus à eux qu'on demande la solution. On demande à un manager de crise, or le manager de crise va faire pratiquement tout dans un ordre inverse du manager. Le manager pense à long terme, il pense durable, il pense soutenable, le manager de crise il a 15 jours ou 3 semaines pour résoudre un problème.

Il faut donc voir la Fondation du Patrimoine comme quelque chose qui a été créé à une époque pour s'occuper de tout ce patrimoine qui souffrait beaucoup et ne pouvait pas être aidé.

La Fondation du Patrimoine a 21 ans aujourd'hui et elle a été fondée par un chef d'entreprise qui

Adresse postale : 268 Boulevard Clémenceau – 59 700 Marcq-en-Barouil  
Tel : 03.20.82.79.67. Mail : [nordpasdecalais@fondation-patrimoine.org](mailto:nordpasdecalais@fondation-patrimoine.org)  
Retrouvez nos actualités et les derniers projets participatifs en cours sur [www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org](http://www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org)

s'est dit que pour sauver du patrimoine non protégé il faut deux choses : il faut des dossiers, donc des gens qui peuvent les faire, ce qui fait que la Fondation du Patrimoine a un certain nombre de salariés spécialistes des dossiers, donc du respect des législations en vigueur, et il faut de l'argent.

Comment fait-on pour trouver de l'argent quand on n'en a pas, la première solution a été de convaincre l'État de permettre à la Fondation du Patrimoine de donner des labels fiscaux, donc en gros une déduction fiscale qui dans beaucoup de cas est équivalente à celle que l'État donne pour les bâtiments classés et non classés.

Ce qui me gêne un peu c'est que la Fondation du Patrimoine arrive à la fin alors qu'en fin de compte les gens se tournent vers nous pour trouver des solutions alors qu'on a encore

beaucoup moins d'argent que tout le monde. La seule différence c'est que quand on n'a pas d'argent, on agit un peu comme des managers de crise. On n'a pas d'argent, il en faudrait, comment est-ce qu'on peut en trouver ?

En ce qui concerne le Bassin minier, on a décidé la mise en place d'une souscription, je vous en parlerai après, je voudrais simplement illustrer cette petite phrase que j'ai dite : quand on n'a pas d'argent on va le chercher.

Pour cela il y a plusieurs façons.

- ◆ La Fondation du Patrimoine peut créer des clubs de mécènes, c'est-à-dire qu'on demande à des chefs d'entreprise qui ont un certain patriotisme local de s'engager à donner pendant plusieurs années une somme d'argent et ils vont contribuer à choisir les projets que l'on va leur proposer. Les clubs de mécènes n'existent pas dans le Nord.
- ◆ La deuxième façon, qui est certainement la plus efficace, c'est de passer des conventions avec des collectivités territoriales. Nous avons notamment avec la Région Nord-Pas de Calais une convention qui l'an dernier s'est élevée à 2,5 millions et que la plupart des maires qui ont notamment du patrimoine religieux en difficulté connaissent bien et sollicitent abondamment.



Donc ça veut dire qu'avec une fondation qui en elle-même représente peu de choses, on peut agréger des sommes d'argent importantes.

Pour ces dossiers-là on a des équipes, on travaille en étroite collaboration avec les ABF notamment, et avec la Région, pour essayer d'optimiser la manne.

Je vous ai parlé tout à l'heure de manager de crise, vous devez vous dire « Qu'est-ce qu'il nous raconte ? », je vais prendre un langage de start-up. Une start-up ce sont des gens qui ont une idée mais ils n'ont pas l'argent, ils vont voir leur banque qui leur tient un langage prudentiel, en général la réponse c'est « on ne peut pas », les premiers qui vont donner un peu d'argent pour démarrer quelque chose ça s'appelle en français du capital d'amorçage, donc il faut voir la Fondation du Patrimoine un peu comme des gens qui vont essayer d'amorcer un projet.

On arrive maintenant à la notion de souscription. On va donc lancer une souscription, on en lance beaucoup, on est l'organisme qui lance le plus de souscriptions en France pour le patrimoine, mais l'an dernier, je vais tout de suite vous décevoir, on a levé 15,9 millions d'euros. Ce n'est pas beaucoup.

Il y a deux types de souscriptions : il y a des souscriptions qui semblent être des échecs en termes d'argent, ce sont les plus nombreuses, et des souscriptions qui sont des brillants succès. Bien évidemment on parle principalement de celles qui marchent.

Dans les souscriptions qui semblent être des échecs, mais qui n'en sont pas en réalité, vous avez dans la région Nord-Pas de Calais de nombreux villages qui comptent 300 habitants, 500 habitants, et qui se retrouvent, grâce à la conservation, à avoir trois églises. Ces souscriptions-là, si au bout d'un an on a 1500 euros, on peut dire « Quel échec ! », mais pas du tout. S'il y a 300 habitants et que vous avez 1500 euros, ça veut dire qu'il y a à peu près 150 personnes, soit la moitié de la population, qui a donné 10 euros, et quand on regarde les ressources de ces populations on s'aperçoit que c'est quand même un effort. Une vraie adhésion politique.

Donc, le succès, c'est la légitimation de la décision, et ça fait rentrer dans une sorte de cercle vertueux parce que les subsides qui sont donnés ont tendance à être alloués aux projets qui ont le soutien de la population.

Le deuxième cas de figure, et bien sûr c'est celui-ci que l'on aimerait avoir pour le Bassin minier, c'est une souscription à succès.



Il y a environ 6 mois on avait remporté de haute lutte, face à des concurrents, la souscription de la mairie de Bergues, et Madame la Maire de Bergues me dit « Est-ce qu'elle va marcher, votre souscription ? ». Je lui ai dit « Ecoutez, les seules souscriptions qui marchent vraiment c'est quand on fait appel à la diaspora », c'est-à-dire qu'il y a un enfant de la ville qui est parti à Buenos-Aires ou à Singapour, un jour il regarde sur internet, il voit qu'il y a une restauration importante dans telle ville, il prend son téléphone et il appelle. Quand je disais ça, je faisais simplement état d'un cas général, et il se trouve que quelques semaines plus tard la mairie de Bergues me dit « Vous savez, on a quelqu'un qui nous a appelés de New York, qui est né à Bergues, qui est architecte à New York et qui veut faire une donation de plusieurs dizaines de milliers d'euros ! », donc à ce moment-là on sait qu'on est dans un cercle très vertueux. Les sommes d'argent ne sont plus symboliques mais elles contribuent réellement au projet.

La solution pour une souscription qui marche, c'est donc : on en parle, on met des bannières sur le monument qui doit être restauré, à chaque fête locale on en parle, et on a une sorte d'effet d'entraînement. Et puis il ne faut pas oublier les réseaux sociaux, vous faites une page Facebook, les amis de, et hop, il y a quand même des gens qui vont venir voir.

 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Justement, en parler c'est ce pour quoi on est là, est-ce que plus concrètement vous pouvez nous présenter cette souscription ?*

**Jean-Claude GONNEAU**  
Délégué régional  
de la Fondation du Patrimoine

Concrètement, je ne sais pas, mais je voulais juste dire une chose avant parce que j'ai entendu quelqu'un de PROSCITEC qui se plaignait. Je vous présente juste le dernier outil.

À côté de cette souscription on va créer un fond thématique dédié qui va être le fond thématique du Bassin minier, parce qu'une souscription c'est spécifique à un objet alors que le Bassin minier c'est plus conceptuel. Ce ne s'adresse pas aux mêmes populations. Ça peut être là une grande entreprise qui est soucieuse de son image ou de son implantation locale.

Je réponds à la question qui a été posée à Monsieur DOUALE, on a envisagé de créer deux autres fonds thématiques : un fonds pour protéger le patrimoine religieux, suite à une conversation d'un de nos bénévoles avec l'archevêque de Cambrai qui se désolait de l'état de certaines églises, qui permettrait de restaurer non pas les bâtiments mais des objets mobiliers, et un fond, c'est là où ça rejoint la demande de PROSCITEC, pour la protection des sites industriels techniques.

 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Donc, très concrètement, comment est-ce que cette souscription pour le Bassin minier, qui fait suite à une charte qui a été signée entre la Fondation du Patrimoine et la Mission Bassin Minier, va-t-elle se mettre en place, et qu'est-ce que vous en attendez en termes de retombées ?*

**Jean-Claude GONNEAU**  
Délégué régional  
de la Fondation du Patrimoine

Lancer une souscription ça prend à peu près un mois, on va faire la publicité de cette souscription, on vous donne les outils informatiques, mais ça doit être simple. Vous pouvez aussi mettre des panneaux sur lesquels vous mettez un flash-code, c'est-à-dire que les gens qui passent et qui voient ça, avec le flash-code ils peuvent donner directement.

Qu'est-ce qu'on en attend, je vais vous dire qu'on en attend beaucoup de choses, mais le Bassin minier pour l'instant c'est un concept un peu abstrait pour beaucoup de gens donc ça va dépendre de la communication qui sera mise en place. Il est clair que la communication de la Mission Bassin Minier va devoir s'élargir et ce serait bien qu'on commence à avoir une couverture médiatique sur les sites emblématiques vers lesquels on espère diriger l'argent. Il va y avoir un comité de sélection des projets et généralement il y a un lien entre l'exposition médiatique et le don. Par exemple, pour l'ascenseur à bateaux des Fontinettes, près de Arques, il a suffi que la Fondation du Patrimoine réussisse à faire faire un reportage sur l'ascenseur à bateaux pour faire décoller les choses.

Donc, faites du bruit, communiquez, demandez aux journalistes que vous connaissez de couvrir ces opérations, et la Mission Bassin Minier se fera un plaisir de diriger vers les sites qui lui tiennent à cœur.

**Inventaire du patrimoine en péril**



Formulaire de recensement disponible sur le lien suivant :  
<https://www.fondation-patrimoine.org/l-actualite/liste-des-actualites/la-fondation-du-patrimoine-avec-stephane-bern>

**Mobilisation du mécénat populaire  
en faveur du patrimoine minier en danger**

La Mission Bassin Minier et la Fondation du patrimoine unissent leurs efforts dans le cadre de la création d'un fonds d'intervention spécifique au territoire du bassin minier.

En quelques clics, soutenez la restauration du patrimoine minier en danger et soyez acteur du rayonnement de la protection UNESCO sur le territoire :  
<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/patrimoine-minier-en-danger>

**Entreprises, Particuliers, collectivités, associations locales...**  
Tout le monde est concerné.



**Elisa THEVENET**  
Journaliste



*Dernier temps de cette matinée pour la dernière actualité qui va nous occuper aujourd'hui, la charte qui a été signée entre les bailleurs sociaux Maisons et Cités et SIA Habitat et la Mission Bassin Minier. Pour nous en parler j'invite Catherine BERTRAM, Frédéric TALIK et Hervé MINJON à me rejoindre. Merci de nous présenter cette charte pour que ce soit clair dans l'esprit de tous.*

## PRÉSENTATION DE LA CHARTE PARTENARIALE ENTRE L'ÉTAT, LA MISSION BASSIN MINIER, MAISONS & CITÉS ET SIA HABITAT

**Catherine BERTRAM**

Directrice de la Mission Bassin Minier



Bonjour à tous et à toutes. Je remercie Christian DOUALE de s'être livré à l'exercice ingrat mais fondamental d'avoir présenté le nouveau cadre permettant l'entrée dans le droit français de questions-clés liées à l'UNESCO.

Ce n'est pas un plaidoyer mais je rappellerai quand même l'Histoire : des élus pionniers ont sauvé des sites, comme le père de Jean-François CARON avec le 11-19, ou l'association du chevalement du 8 de Evin-Malmaison, ou la chaîne des terrils avec le CPIE, mais il y a eu aussi, et heureusement, des actes fondateurs de l'État qui a sauvé des grands sites de production comme le 9-9 bis de Oignies. Si nous avons été crédibles pour le Centre du patrimoine mondial, c'est aussi parce que nous avons, grâce à l'État et aux collectivités volontaires, protégé, donné des gages de protection au plus haut niveau, puisque 69 bâtiments ont été inscrits et classés monuments historiques d'un coup dans les années 2009 avec la DRAC. Sous la houlette de la DREAL, nous avons mené six ans de travail avec les collectivités, pour aboutir à ce site classé « loi 1930 » de 78 terrils, qui chacun seront dotés d'un plan de gestion. Ce sont des choses exigeantes mais nous devons travailler sur plusieurs plans.

Dans notre cas d'espèce, nous possédons déjà un plan de gestion. La loi vient entériner des choses qui sont déjà réalisées. Il y a 25 sites Patrimoine mondial, je crois, sur 42 en France, qui n'ont pas encore de plan de gestion, nous, nous

avons été obligés de le faire dès le début. La France a déposé le dossier de candidature en 2010 avec un plan de gestion, avec un périmètre du Bien proposé à l'inscription qui a été cartographié à la parcelle, avec la délimitation d'une zone-tampon qui n'était pas des simples cercles autour des éléments tel un écran un peu passif de ce Bien, mais une zone tampon ayant une valeur de cohérence paysagère.

L'avantage peut-être de la Mission Bassin Minier, qui a été créée en 2000 et qui a eu à travailler sur ce dossier de candidature pendant 10 ans, c'est que nous avons travaillé sur ces leviers multiples de la protection, de la réglementation et de la planification : en ce moment, 74 communes ont révisé leur PLU ou sont en train de le faire pour intégrer le périmètre du Bien inscrit dans les documents d'urbanisme, y compris le SCOT de Valenciennes qui était le dernier né des 4 SCOT que compte le Bassin minier. Nous avons donc déjà bien avancé sur cette question.

La protection et la réglementation forment un pilier, qui se complète par la contractualisation, c'est-à-dire l'engagement des partenaires au travers de contrats, de chartes, et c'est très important parce qu'un contrat formalise la volonté partagée de partenaires de s'engager dans une stratégie commune. Dès 2009, quand l'État a déposé le dossier de candidature, nous avions inclus dans ce dossier des accords-cadres qui manifestaient déjà cette volonté d'engagement : il y a eu deux accords cadres avec la SIA et avec Maisons et Cités (SOGINORPA à l'époque) pour prendre acte d'un travail en commun sur des cités pilotes, et là on va plus loin. Il fallait passer un cap parce qu'il y a actuellement des grandes mutations du logement social en France et ce sont des enjeux colossaux. Dans le périmètre du Bien, nous avons 124 cités minières sur 353 éléments, c'est très important, et la contractualisation est l'un des piliers de la gestion réussie.

Le but de cette charte est de progresser dans la culture partagée : dans son application, nous prévoyons des sessions de formation d'agents d'entreprises et de bureaux d'études qui interviennent dans la restauration du bâti ; Ces journées thématiques sont à bâtir ensemble, mais c'est aussi concilier l'évolution nécessaire du patrimoine et le maintien de ses caractéristiques d'authenticité et d'intégrité. C'est vraiment l'en-

jeu qui est devant nous pour éviter des situations de blocage donc il y aura des rencontres bien en amont des demandes d'autorisations pour mieux se comprendre, essayer d'anticiper les problèmes, comprendre les enjeux et le calendrier des bailleurs qui est souvent extrêmement contraint, et il y aura une session annuelle d'évaluation pour tirer un bilan, consigner ces avancées dans des relevés de décisions, et les communiquer aussi aux membres des comités locaux « UNESCO » que co-président les sous-préfets d'arrondissements et les élus référents.

C'est donc ce partenariat, cette culture partagée, qui est au cœur de cette charte qui est finalement assez simple, mais très complexe dans sa mise en œuvre. Elle est signée maintenant et je crois qu'il faut vraiment rapidement se mettre en marche pour la décliner pratiquement et concrètement.



**Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Vous le rappelez, le Bassin minier Patrimoine mondial recouvre notamment 124 cités minières, ce qui représente à peu près 24.000 logements, donc c'est beaucoup. Frédéric TALIK, vous êtes directeur adjoint Habitat et Patrimoine de SIA, vous avez toujours eu à cœur d'associer à vos actions techniques une notion de performance sociale. En quoi cette charte vient-elle prolonger le travail qui a déjà été initié depuis quelques années sur le Bassin minier et comment comptez-vous vous en emparer pour continuer cette valorisation du patrimoine ?*

**Frédéric TALIK**

directeur adjoint Habitat et Patrimoine de SIA

Bonjour à toutes et à tous. Pour rappeler très brièvement, le logement minier chez SIA Habitat, nous avons 7500 logements miniers dont 3500 qui font partie du périmètre « UNESCO » à travers 26 cités. En termes de réhabilitation thermique, nous sommes engagés depuis 2010 dans un programme important sur les cités minières. Néanmoins, il nous reste encore 5700 logements à réhabiliter. Nous sommes déjà

intervenues, ou en cours d'intervention, sur 10 cités du périmètre, et nous avons le projet de pouvoir, d'ici la fin de l'année prochaine, lancer 5 nouveaux projets.

Si le logement minier n'est pas le patrimoine le plus important de la société, c'est notre patrimoine historique, c'est notre histoire, nous en



sommes fiers et nous y attachons une valeur très particulière, donc la signature d'une charte partenariale entre l'État, la Mission Bassin Minier et les bailleurs que nous sommes va, en ce qui nous concerne, tout à fait dans le bon sens. Ça va permettre assurément de travailler de manière un peu différente, beaucoup plus transversale, au profit de chacune des parties prenantes, et je pense qu'à l'heure où nous vivons, les habitants de nos cités ne peuvent pas attendre pour bénéficier de modes de travail qui permettraient de manière beaucoup plus rapide de tirer profit des bonnes, mais aussi des mauvaises expériences que nous avons toutes et tous.

Catherine le disait, on a déjà initié un certain nombre de pistes de collaboration. Celle d'une culture partagée : en début d'année prochaine, on va procéder à des actions de sensibilisation de nos collaborateurs sur les points de vigilance sur ces cités du périmètre « UNESCO », aussi bien pour ceux qui interviennent sur le patrimoine que pour ceux qui s'occupent de gestion locative ; on va faire un bilan de nos interventions pour partager avec tout le monde ce qui a fonctionné et comprendre ce qui a moins bien marché ; on va établir un plan d'actions qui permettra assurément de donner une réponse plus pertinente pour l'avenir, et puis bien entendu échanger en amont sur nos projets à venir.

Ces sujets-là sont d'autant plus importants que la vision de SIA Habitat sur le Bassin minier se renforce et nous avons pris la décision cette année de placer les cités minières au cœur du projet d'entreprise de SIA Habitat. Comme beaucoup d'entre vous je pense, nous sommes convaincus que la seule réponse technique ne peut suffire et la vision que nous avons de notre patrimoine minier est de créer un projet destiné à nos locataires, aux habitants, en vue d'apporter une réponse beaucoup plus globale en travaillant principalement trois leviers de performance :

- ◆ Une performance citoyenne tout d'abord, c'est-à-dire développer une vraie cohésion sociale dans nos cités et permettre à nos habitants de se projeter dans l'avenir. Il y a un axe fort là-dedans : l'emploi, donc la question centrale est : comment est-ce que nous, bail-

leurs, sommes en mesure de trouver des solutions facilitatrices de retour à l'emploi pour les habitants de nos cités ? Ça veut dire travailler la question de la mobilité, de l'éducation, de la culture, et les services partagés avec et pour nos habitants.

- ◆ Une performance patrimoniale, il en faut évidemment une, et l'axe prioritaire c'est la réhabilitation énergétique puisqu'on a vu que ça se traduisait immédiatement par quelques dizaines d'euros en plus dans la poche des locataires et c'est bien l'effet que l'on recherche. Mais ça veut dire aussi travailler en se posant les bonnes questions sur l'adaptabilité, l'évolution de nos logements, sur le vieillissement de la population, et certainement retravailler d'autres approches de typologies.

- ◆ Une performance locative, c'est-à-dire loger et accompagner, profiter de ces moments un peu privilégiés que sont lesancements de grandes opérations pour mieux connaître nos locataires, mieux connaître leurs fragilités et savoir y répondre au travers des nombreux services que nous possédons dans la société ou auxquels nous pouvons faire appel à l'extérieur, travailler les sujets de peuplement, et puis aussi définir, pour ceux qui en ont l'envie, un parcours résidentiel.

Vous voyez, c'est un vrai beau projet, il y a une actualité sur le logement, je ne vais pas vous l'apprendre. Nous ferons en fonction de l'évolution de tout cela avec nos moyens, avec nos capacités, mais nous avons une vraie détermination à porter ce projet le plus loin possible, tout simplement parce que c'est un beau projet.



*Donc l'ambition est là et ensuite nous verrons si les conditions, au niveau de la conjoncture, sont favorables.*

*Hervé MINJON, vous êtes directeur général adjoint de Maisons & Cités, vous avez donc exactement la même problématique que Frédéric TALIK, vous êtes le plus gros bailleur affecté par la question Bassin minier Patrimoine mondial. Je présume que cela génère un certain nombre de contraintes, mais n'est-ce pas aussi une opportunité de valorisation du parc qui est le vôtre ?*

### Hervé MINJON

Directeur général adjoint de Maisons & Cités

Effectivement, l'intégration de l'UNESCO dans nos pratiques quotidiennes n'est pas simple, en même temps, nous sommes très présents sur le territoire, et avons une grande responsabilité territoriale et sociale pour tous les habitants que nous logeons, donc, nous nous inscrivons dans cette dynamique.

Je voulais insister sur le fait que ce n'est pas simple parce que le patrimoine qui est dans le périmètre « UNESCO » a quand même quelques spécificités :



- ◆ D'abord, c'est un patrimoine qui est très important pour nous, car cela représente 20.000 logements, donc presque 40% de l'ensemble de notre patrimoine, avec toute la diversité que ça peut recouvrir.

- ◆ Ce sont des objets vivants, donc ce n'est pas un patrimoine qui est figé comme une cathédrale, c'est un patrimoine vivant, donc il faut le faire évoluer : pour des questions de performance énergétique, pour des questions d'adaptation des logements aux attentes de la clientèle, pour des questions de renouvellement parfois de l'offre de logements.

- ◆ Nous sommes organisme HLM donc nous avons beaucoup d'enjeux qui se présentent à nous : la nécessité de réhabiliter, d'améliorer la gestion locative, de maîtriser nos finances et d'assurer l'entretien de l'ensemble de ces logements, et enfin nous agissons dans un partenariat qui est très large et qui doit rester compatible avec des rythmes d'évolution qui sont quand même importants. Nous réhabilitons près de 1500 logements par an, nous en construisons près de 1000 par an, donc nous sommes bien, par l'intermédiaire de cette charte et d'un certain nombre d'autres outils que je pourrais développer, dans l'intégration de ces préoccupations patrimoniales liées à l'UNESCO dans l'ensemble de nos activités au quotidien, avec des processus qui soient fluides et des acteurs qui puissent se parler, se comprendre et construire ensemble de façon efficace l'ensemble de ces interventions, même si inévitablement, dans les premiers temps, il y a une phase d'acclimatation.

La charte est vraiment toute simple : elle évoque des enjeux de sensibilisation, des enjeux d'information réciproque, évidemment, c'est le b.a.-ba, mais on n'en est pas vraiment tout au début car il y a déjà beaucoup qui a été fait, des enjeux de concertation très en amont sur l'ensemble de nos projets, là encore ça fait quelques mois qu'on y travaille, à chaque fois qu'on aura un projet de construction neuve, de réhabilitation ou d'évolution de nos logements, nous nous concerterons très en amont avec la Mission Bassin Minier, avec les représentants de l'État, notamment l'Architecte des Bâtiments de France, avec les collectivités territoriales : c'est vraiment la chose qui est importante, et puis la nécessité de construire ensemble, sur des choses importantes ou sur des petits détails parfois, de nouvelles façons de faire, des cadres de référence communs, des façons de penser ou d'appréhender les sujets.

Ça peut être du détail, par exemple on est en train de réfléchir en ce moment à nos portes d'entrée qui ne sont pas très performantes d'un point de vue énergétique, et trouver un nouveau matériau qui soit efficace thermiquement, qui permette un bon entretien et soit respectueux de l'enjeu patrimonial, eh bien, ce n'est pas simple.

Sur certains sujets extrêmement compliqués, par exemple savoir si on doit réhabiliter ou démolir-reconstruire certains éléments de patrimoine, nous développons aussi des procédures un peu innovantes de conception-réalisation, avec des dialogues compétitifs pour que vraiment nous puissions avoir un échange approfondi entre les différentes équipes, et puis nous avons le vaste champ de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier qui se présente à nous, dont on ne connaît pas encore tout à fait les modalités ni l'ampleur.

En tout cas, les façons de faire sont bien affirmées, donc dès lors que les cités auront été retenues, nous serons vraiment dans une logique de co-élaboration de ces projets très en amont, avec des réflexions qui seront menées vraiment de concert par les collectivités territoriales et les organismes HLM. On est vraiment, sur cet ensemble qui est important, qui présente de nombreuses spécificités, dans la construction progressive, sur des petites choses ou sur des éléments beaucoup plus importants, de cadres de référence communs qui permettront de faire évoluer le patrimoine dans une direction qui sera partagée par tous les acteurs.



 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

Merci à tous les trois, y a-t-il des questions dans la salle ?



## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Question de la salle

J'aurai une remarque et une question.

Je vous ai entendus : on parle beaucoup de travailler sur le confort énergétique, sur la réhabilitation énergétique, c'est très bien, je vous suis dans ce sens-là, mais je pense qu'il ne faut pas oublier l'attractivité des quartiers et de l'environnement proche. Je vous dis ça parce qu'il y a quelque temps j'ai fait un diagnostic en marchant avec l'ensemble de la population et nous nous sommes aperçus par exemple que les clôtures étaient complètement différentes les unes des autres, ce qui pose un vrai problème d'attractivité. Donc je pense que vouloir réduire un peu les charges, c'est très bien, mais pensons aussi à l'attractivité et ce que peut donner le cadre de vie extérieur de chacun de ces quartiers.

La deuxième chose, c'est que de plus en plus de maisons sont vendues et la question que je me pose est la suivante : est-ce qu'à un moment donné cette charte ne va pas être cassée ? À l'intérieur d'un quartier, on a peut-être un bailleur, mais on a aussi pas mal de personnes extérieures, donc comment mettre tout cela autour de la table pour que cette charte puisse avoir du sens, un peu plus qu'avec les bailleurs sociaux ?

**Hervé MINJON**

Directeur général adjoint de Maisons & Cités

Sur la question des façades et des abords, on partage pleinement la nécessité ou le souhait d'intervenir sur l'amélioration des clôtures, sur l'amélioration des aires de stationnement, sur la rénovation aussi des façades, on est soumis simplement à des arbitrages qui ne sont pas simples d'un point de vue budgétaire. On a parfaitement conscience que nos budgets aujourd'hui sont extrêmement limités en la matière et on a porté pleinement cet enjeu dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du Bassin minier où est systématiquement intégrée, dans les estimations financières qui ont permis de calibrer ces programmes, une réfection des façades et des abords. On a pleinement conscience de cet enjeu mais on a malheureusement pleinement conscience aussi que nos moyens sont insuffisants aujourd'hui, et la priorité est effectivement portée sur la réhabilitation thermique des logements.

Sur la vente de logements, nous avons pris deux positions au niveau du conseil d'administration. La première, c'est que dans le périmètre UNESCO, on a gelé à peu près la moitié à la vente, sur les cités les plus remarquables et, pour l'autre moitié, nous avons assorti la mise en vente de ces logements, - qui est malgré tout nécessaire pour assurer un peu de mixité au sein de ces quartiers, et aussi, je le dis, pour assurer la viabilité économique de nos investissements - nous avons assorti ces ventes de dispositions, dans le cadre des documents d'urbanisme, pour préserver la qualité architecturale et l'évolution des logements que l'on vendrait.

**Catherine BERTRAM**

Directrice de la Mission Bassin Minier

Pour compléter, nous avons quantifié (c'est Raphaël ALESSANDRI qui s'en occupe à la Mission Bassin Minier), à peu près 1500 propriétaires occupants pour Maisons et Cités, 1800 en tout. Nous avons engagé une étude là-dessus et préparons un document de sensibilisation sur ce qu'il est possible de faire ou pas, et aussi un travail pour recueillir les attentes de ces nouveaux propriétaires, qui d'ailleurs font part d'attentes financières, mais aussi d'attentes de conseil. Le guide a également pour but de les alerter par exemple sur l'obligation de déclarer les travaux en mairie etc. Donc bientôt ce document de sensibilisation va sortir et devra être diffusé largement parce que c'est un enjeu à prendre en compte dans les évolutions du Bien « UNESCO ».

Il est vrai, et nous l'avons bien expérimenté au travers des 5 cités pilotes et aussi des opérations qu'a menées SIA, que l'enjeu complexe est d'avoir des logements qui soient adaptés aux attentes et aux évolutions de population (reconfiguration des logements, l'habitabilité) dans un paysage culturel évolutif vivant avec 1,1 million d'habitants dont une partie vit dans les cités minières, et bien sûr que tout découle ensemble : les espaces, les façades, les espaces publics, mais aussi le liaisonnement de ces cités avec les lieux de travail ou de loisirs, donc c'est également lié aux opérations d'aménagement « grands sites » ou autres. Tout est lié dans le Bassin et c'est un peu la clé finalement de son attractivité. Nous sommes confrontés à la conciliation de la nécessaire mise aux normes et des ambitions de l'attractivité urbaine, paysagère et sociale : nous venons de sortir de 40 ans de politique de GIRZOM qui était une politique de remise aux normes et de rattrapage, et là on est face au défi de la mise aux normes thermique mais qui ne suffit pas pour décréter l'attractivité. Il y a d'autres critères qui entrent dans cette question très complexe de l'attractivité, mais je pense qu'on a quand même quelques preuves qui montrent que nous avançons sur le sujet.

Je voulais aussi dire que l'accord-cadre de 2009 pour le dossier « UNESCO » avait été signé entre la Mission et les bailleurs, là la Charte a été signée avec les bailleurs, la MBM et l'État, donc c'est très important puisque l'État est garant en dernier lieu de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous avons mis 8 mois pour l'obtenir mais c'est une sacrée avancée.



### Thierry DEVIMEUX

Sous-préfet de Valenciennes

Je voudrais réaffirmer l'impérieuse nécessité d'inscrire ces cités dans le 21<sup>ème</sup> siècle. Effectivement, ne pas se limiter à faire du rattrapage mais travailler sur les autres aspects pour que ces cités soient plus attractives que le reste. C'est ça le challenge, c'est-à-dire de faire en sorte qu'on ait envie d'aller habiter dans les cités minières et pas dans les autres territoires. Si je prends l'exemple de mon arrondissement, si je peux le dire avec pudeur, aujourd'hui les endroits qui concentrent des difficultés d'ordre public, chez moi, c'est très souvent dans les cités minières, donc il faut arriver à renverser cette tendance et à faire en sorte qu'on ait envie d'y venir. Au-delà de la rénovation, au-delà des jardins et des clôtures, qu'on arrive à mettre de la fibre optique partout par exemple, que les liaisons douces soient favorisées, enfin, bref, que ce soient des entités qui valorisent le territoire et qui permettent d'avoir des parcours résidentiels, qui permettent de réintroduire une mixité de populations, pour que ce soient des vrais lieux de vie et pas, comme encore trop souvent, des lieux un peu « voies de garage »

### Hervé MINJON

Directeur général adjoint de Maisons & Cités

Pour abonder dans votre sens, c'est bien comme ça que nous appréhendons les différentes interventions. Nous avons 4 dimensions :

- La 1<sup>ère</sup>, c'est la remise en état, de la remise aux normes électriques, des choses qui sont assez techniques

- La 2<sup>ème</sup>, c'est la performance énergétique qui sous-tend beaucoup de choix, entre les coûts d'investissements et les niveaux de performances, et du coup les économies de charges auxquelles on peut aboutir.

- La 3<sup>ème</sup>, c'est la reconfiguration intérieure des logements parce qu'on a souvent des logements qui ont été conçus en début de siècle et qui ne correspondent plus aux attentes actuelles (taille des salons-séjours, localisation des cuisines, des salles de bains, etc.).

- La 4<sup>ème</sup>, vous l'avez dit, ce sont les abords, les jardins, les clôtures, les interfaces avec les voiries et les espaces publics, parce qu'en effet ça participe beaucoup à l'attractivité du logement, et notre approche lorsqu'on décide de réhabiliter un logement est d'assurer l'attractivité de ce logement dans les 20 ou 30 ans à venir.

### Frédéric TALIK

Directeur adjoint Habitat et Patrimoine de SIA

Je voudrais rejoindre les réponses qui ont été faites sur le sujet des façades et des abords : je m'y inscris complètement, on ne peut pas se contenter de certaines approches qui ont pu être faites, donc il ne s'agit pas pour SIA de se défaire sur ces sujets-là, nous allons les traiter. Mais je crois qu'en termes d'attractivité, il y a également tout un ensemble d'autres sujets qu'il faut mettre en œuvre et c'est la concomitance de toutes les actions de toutes les parties prenantes qui fera que la cité retrouvera une attractivité, au-delà de ce que nous, bailleurs, pourrons mettre en œuvre. Le renouveau du Bassin minier, je pense que nous l'attendons vraiment toutes et tous très impatiemment.

### Abdellah SAMAT

Président de l'association des mineurs marocains du Nord-Pas de Calais

Vu qu'on parle des logements, n'oublions pas que c'est le patrimoine des mineurs, c'est grâce à ceux qui ont travaillé au fond de la mine que ces logements existent aujourd'hui, donc quand on parle de comment on peut avoir une bonne image de la cité, de l'entretien des rues etc., n'oublions pas ceux qui sont encore dedans. Même ceux qui sont locataires aujourd'hui, puisqu'il n'y a plus beaucoup d'ayants-droits, quelque part ce sont nos enfants, nos frères, nos sœurs, donc... Parce que j'avais eu des chiffres il y a 4-5 ans, quand il y a une cité qui a été en travaux, on constate qu'il y a plus de décès, surtout de personnes âgées, dus aux travaux qui n'ont pas vraiment pris en compte leur vie, leur quotidien, donc quand on parle de changer l'image du Bassin minier, il faut tenir compte de ces femmes-là, les veuves, de ces hommes-là qui sont âgés, qui sont silicosés, qui vivent avec de l'oxygène. Essayons de regarder tout près de nous, si on ne respecte pas des hommes et des femmes, moi je crois que tout ce qu'on peut faire n'a aucune valeur. Moi je suis un être humain, je respecte beaucoup les hommes et les femmes, et c'est grâce à eux que nous sommes là aujourd'hui... Sans eux qui ont travaillé au fond de la mine, je ne serais pas là, donc ne les oublions pas.



### Elsa THEVENET

Journaliste

*C'est une problématique transversale, on l'a vu tout au long de cette matinée, de remettre l'humain au centre des enjeux.*





**Elisa THEVENET**  
Journaliste



*Je vais maintenant laisser la parole à Jean-François CARON qui, j'ai cru le comprendre, excelle dans l'art de la synthèse. Vous êtes bien sûr vice-président de la Mission Bassin Minier, vous avez porté notamment la candidature du Bassin minier comme Patrimoine mondial de l'UNESCO et vous êtes maire de Loos en Gohelle, je vous laisse la parole.*

## SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

### Jean-François CARON

Maire de Loos-en-Gohelle  
Vice-président de la Mission Bassin Minier



Merci. Mesdames et Messieurs, quelques mots, puisqu'on m'a demandé de faire cette conclusion, avec Monsieur le sous-préfet de Valenciennes.

D'abord vous dire à quel point je suis heureux, lors de cet anniversaire des 5 ans, rien qu'à regarder la composition de la salle. La construction collective est représentée dans toute sa diversité. On a un ancien mineur, au moins un, qui plus est d'origine marocaine donc la symbolique est très forte, et en même temps on a Monsieur le sous-préfet de Lens qui vient d'arriver. Vous êtes venu à Valenciennes, vous sortez de vos terres, je me dis que si vous êtes là c'est parce que vous avez identifié qu'il y a un enjeu global de territoire autour de ces questions, et votre propre démarche montre que c'est un enjeu global qui va chercher l'ensemble des acteurs, des mineurs aux sous-préfets, en passant par tous les humbles intermédiaires que nous sommes les uns les autres.

Dans mon introduction à ces éléments de synthèse, je voudrais juste rappeler en quelques mots pourquoi cette démarche avait été lancée, et que l'on entend de manière omniprésente dans toutes les interventions.

Des enjeux de fierté, le mot fierté a été prononcé je ne sais combien de fois depuis ce matin, et derrière cette question de fierté il y a la question de l'estime de soi et de la confiance, et donc de la capacité à entreprendre. C'est un raisonnement presque existentiel. Si on passe son temps à s'excuser d'exister, il n'y a pas de danger qu'on développe du projet, donc l'inscription au Patrimoine mondial a une dimension de ce type.

Il y a également une dimension de qualité et d'excellence du territoire, on vient de le voir dans la discussion précédente. Globalement la question du patrimoine minier était traitée comme un sous-problème, enfin, un problème, une difficulté, les friches, les corons, et en quelques années on est passés, même si on n'est pas complètement arrivés au bout, à cette idée qu'au contraire on a là un gisement de qualité, un enjeu d'excellence du territoire. C'est un changement de pied considérable. On finit par ne presque plus s'en rendre compte mais, pour ceux qui ont quelques cheveux blancs, la question de l'habitat minier était quand même un énorme problème à régler. Quant à la question des friches, le nombre d'articles de journaux où on disait « la pauvre région Nord-Pas de Calais, 50% des friches de France », et aujourd'hui on dit « les terrils sont parmi les grands sites de France ». Donc je pense qu'il ne faut pas qu'on oublie avec quelle rapidité on a en partie changé tout ça.

Des enjeux de tourisme, ça a été dit, même si ce n'est pas chez nous qu'on va développer des millions de visiteurs, enfin, quoique, peut-être dans 30 ans ...mais ce n'était pas notre enjeu prioritaire, à la différence de beaucoup de grands sites Patrimoine mondial.

Dernier élément pour lequel tout cela a été fait, on a parlé beaucoup de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, c'est quand même autrement plus facile d'aller négocier des grands crédits européens, de l'État, à tous les niveaux, quand on est Patrimoine mondial, que si on est les derniers de la classe. Même si j'ai commencé par la fierté, il y a quand même aussi une dimension utilitariste dans cette inscription.

Par rapport à ces enjeux-là, on voit bien qu'on a des difficultés récurrentes. Ce qui m'a frappé depuis ce matin, mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on le sait, c'est la complexité... En fait, ce que je suis en train de dire, c'est mon propre bilan à 5 ans, pour avoir été très investi là-dedans, et je me dis « Finalement, est-ce qu'on avait vu à quel point on était affrontés à une complexité intrinsèque ? ». Dans ma propre commune, où pourtant on ne peut pas dire qu'on n'a pas été présents sur ces sujets, il y a encore des gens qui croient que ce qu'on a inscrit c'est les terrils, il y en a d'autres qui pensent que c'est les chevalements, et quand j'essaie de leur dire que c'est l'ensemble, l'écosystème urbain etc., laissez tomber quoi. Les gens sont déjà partis ailleurs. Donc ça c'est difficile parce que, notamment pour la communication, le problème

c'est que chacun en a un bout et que la vision du tout n'est pas facile à faire apparaître. D'ailleurs, juste une petite remarque, nous tous ici, on est des hyper experts, des hyper sachant de cette question, et de quoi on est nourris, on est nourris d'images qu'on nous passe à l'écran, et ces images vont souvent chercher des images de drones ou d'hélicoptères, donc on a des représentations du territoire vues d'en haut, mais l'habitant de base, lui il voit le territoire du niveau horizontal. Les constructions géométriques des très belles cités qui peuvent faire rêver les urbanistes, c'est une construction intellectuelle pour quelques dizaines ou quelques centaines de personnes. Donc voyez, on a des problèmes d'appropriation de ce type.

Et puis on a une deuxième complexité, c'est qu'on n'est pas dans un enjeu de monuments historiques. On s'intitule, je le dis devant la représentante qui nous a fait ce développement sur la vision européenne, il faut qu'on fasse passer le message de paysage (déjà, pour les gens, le paysage c'est le Mont Blanc ou la mer), culturel, évolutif. Ça fait quand même beaucoup pour faire une communication pertinente ! C'est plus facile pour le Mont Saint Michel !

5 ANS APRÈS...



### 5 ans après, quel bilan j'en fais ?

Le plan de gestion est installé, la loi LCAP vient de donner un cadre et c'est compliqué, je peux vous dire que moi-même, portant un dossier FEDER sur les terrils, pour des raisons d'inscription, de complexité des procédures, on va

peut-être perdre les fonds européens... Donc, oui, ça a des incidences dans la gestion des projets, on ne fait pas n'importe quoi, mais en même temps j'assume que c'est complètement nécessaire si on veut faire monter en qualité le territoire, et je pense que de ce point de vue-là la relation notamment avec les services d'État va être un enjeu extrêmement important pour faire évoluer des formes de jurisprudence au fur et à mesure qu'on avance, ça a bien été dit par le représentant de la DRAC.

Dans les acquis on a clairement un changement d'image, même si ça peut toujours être mieux, Monsieur le sous-préfet disait qu'il était presque joyeux de venir dans le Nord, venant de La Réunion, c'est quand même un petit événement, donc une crédibilité nationale et internationale. Je vous donne deux exemples. On a été sollicités par les ministères pour faire une médiation au Mont Saint Michel, nous Bassin minier, ce qui est quand même presque surréaliste, et jeudi prochain je suis encore sollicité pour essayer de faire une médiation en Corse sur les calanques de Piana. Ce sont les acteurs du Bassin minier que l'on vient chercher pour échanger sur un bon plan de gestion et je préfère qu'on soit regardés pour ce type d'interventions que comme, encore une fois, les derniers de la classe.

Sur la question de l'appropriation, le film qu'on vous a présenté tout à l'heure sur les représentations des uns et des autres, des jeunes etc., oui, il y a des éléments de fierté qui apparaissent progressivement, par contre on a des éléments de bilan qui sont très contrastés. Il ne faut pas se raconter d'histoires.

Notre communication n'est pas bonne, on l'a vu, superposition des marques etc., mais en communication on n'en fera jamais assez. Moi je suis maire, je fais un journal municipal tous les trimestres, on peut faire une page complète sur un sujet 4 fois par an, il y a toujours des gens qui vous disent qu'ils ne l'ont pas vu, et ils ne mentent pas. Tout à l'heure Madame HIOLLE nous a dit de façon extrêmement sincère « je ne connaissais pas l'inscription du Bassin minier ». C'est passé sur tous les médias, on a des piles comme ça de dépêches, etc., mais la communication sur un objet complexe ce n'est pas simple. En fait ce qui est difficile c'est qu'on a un problème de changement de représentations, et tant qu'on n'a pas changé les représentations c'est difficile.



Le tourisme, il y a un effet, mais on n'était pas vraiment prêts. On n'a pas vraiment les infrastructures de tourisme quand on est dans l'activité industrielle et ça ne se fait pas en 5 ans, et les investisseurs n'investissent pas sur une promesse peut-être d'inscription. Ils investissent sur du fiable. Donc ça va prendre du temps.

Le troisième élément contrasté, pour ne pas faire de langue de bois, c'est que la réalité des problèmes des habitants fait qu'ils se disent « Tout ça c'est bien sympa, mais moi mon sujet c'est de clôturer le mois », et cela s'est traduit par un vote de colère et de désespérance. Quand vous avez 5 députés couleur brune qui apparaissent dans le paysage national en même temps que vous avez l'inscription au Patrimoine mondial, on a des messages qui viennent se percuter. C'est une réalité, on ne va pas se raconter d'histoires, donc l'inscription au Patrimoine mondial, pour être valorisée, a besoin aussi d'un territoire dont les signaux de reconquête montrent que c'est l'ensemble du territoire qui en bénéficie, d'où encore une fois l'importance de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

### Pour la suite, quelques recommandations d'où je suis.

Je pense que l'entrée par les communes est très importante. Je le dis à Salvatore qui est au premier plan et qui nous accueille dans sa ville, mais au-delà à tous les maires, la communication, les schémas d'urbanisme, le développement touris-

tique, l'appropriation par l'ensemble des habitants, tout cela se joue d'abord à l'échelle communale. Là je me permets d'insister auprès des services de l'État, je regrette que nous n'ayons pas plus souvent la Conférence des Territoires du Bassin minier Patrimoine mondial, co animée par le Préfet de région et le Président du Conseil Régional, parce que c'était le lieu où mettre en commun nos difficultés dans la gestion ordinaire du territoire, par contre je suis heureux que les comités locaux permettent de mettre à l'ordre du jour des cas concrets avec l'ensemble des acteurs autour de la table.

Sur la signalétique, ben il faut y aller ! Regardez juste l'effet du panneau d'autoroute ! A chaque fois que je le vois je me dis « Ah oui, c'est vrai ». A chaque fois il y a un warning qui s'allume et qui dit « On est Patrimoine mondial ». C'est par cette succession d'éléments de signalétique que ça va se renforcer.

L'appropriation jeunesse, troisième élément, ça a été très bien dit tout à l'heure, en fait je pense qu'on va avoir ce que nous on a vécu dans le Bassin minier avec la Grande Guerre, ce n'est pas dans les premières années qu'on s'intéresse.... La patrimonialisation fait que ce n'est pas tout de suite qu'on va chercher ses origines, ses racines, mais il va y avoir un moment, tous les experts le disent, où les gens qui ont un nom d'origine polonaise, qui ont un nom d'origine maghrébine, vont aller chercher leurs racines. C'est très frappant sur les histoires de la guerre 14. En gros, jusqu'aux années 80, ça ne bougeait pas beaucoup, dans ma commune j'ai trois cimetières, et aujourd'hui on a un camping-car presque tous les jours qui vient de Grande-Bretagne. Donc c'est très important la question de l'appropriation par la jeunesse, notamment pour ces raisons-là.

Quatrième élément, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, ça fait trois fois que je le dis, c'est un peu lourd, mais quand même, ce qui est intéressant dans cet engagement c'est qu'il y a un ensemble de mesures sur une entrée globale du territoire et je pense que c'est la force du rapport de Jean-Louis SUBILEAU d'avoir développé cette approche globale.

Dernier élément pour la suite, pour nous mettre en confiance, l'an prochain nous accueillerons l'assemblée générale de l'ensemble des biens français inscrits au Patrimoine mondial. Le Pont du Gard, Versailles, Val de Loire vont venir chez nous ! Ca sera l'opportunité de développer là encore une communication un message sur le fait qu'on n'est peut-être pas encore les premiers de la classe mais en tout cas on n'est, de loin, plus les derniers.

### Trois phrases de conclusion :

D'abord remercier pour leur présence les élus, les représentants de l'État, les bailleurs, les associations, tous les acteurs qui sont présents, et les équipes de la Mission Bassin Minier. Moi, ce que j'y vois, c'est une communauté de projet. Il y a 5 ans on se marquait à la culotte, voire même plus, et aujourd'hui il y a quelque chose de l'ordre d'un enjeu partagé et je trouve ça très positif.



Ma deuxième phrase c'est pour dire que, oui, bien sûr, c'est une longue route, cette affaire d'appropriation et de développement du Bassin minier, mais rappelez-vous, on a mis 10 ans pour obtenir cette inscription, on a fait le plus dur, et on n'est qu'à 5 ans ! On est partis pour l'éternité, on est au Patrimoine mondial, sauf si on fait des bêtises et qu'on démolit tout, ce qui n'est pas à l'ordre du jour. Donc, oui, on peut se flageller, mais on peut aussi regarder à quel point il y a de la progression.

Et puis la dernière phrase c'est de dire que moi je suis profondément optimiste, pour avoir lancé cette démarche-là il y a 15 ans. Déjà à cette époque-là, quand on en parlait, Catherine BERTRAM, Catherine O'MIEL, Pierre MAUROY, Daniel PERCHERON, un certain nombre d'acteurs de l'époque, on disait « on est au 21ème siècle », et le 21ème siècle déstabilise nos représentations, le monde virtuel, la société de la connaissance, des enjeux majeurs de changement de paradigmes, et nous, ce qu'on a apporté, et ça a très bien été dit, ce sont des valeurs. Des valeurs, notamment la valeur de l'authenticité, et ça, moi je suis convaincu que ça ne va faire que monter en puissance au 21ème siècle. On a ça entre les mains, on est dépositaires de ce système de valeurs, et je pense que ça aide à éclairer l'avenir. Du coup j'ai envie de dire : on a fait le plus dur, alors à nous maintenant d'être à la hauteur et de savoir aller au bout de cette longue course.

Je vous remercie.



 **Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Merci beaucoup pour cette synthèse très complète. Je laisse le mot de la fin à Monsieur le sous-préfet de Valenciennes.*

**Thierry DEVIMEUX**  
Sous-préfet de Valenciennes

Mesdames et Messieurs, je ne sais pas si je vais pouvoir dire quelque chose de plus intelligent que ce qu'a dit Monsieur CARON qui a fait une très bonne synthèse, et puis vous êtes surtout complètement légitime pour porter cette conclusion, beaucoup plus que moi, puisque

vous êtes au cœur de cette histoire de 15 ans. Vous êtes celui qu'on voit sur toutes les vidéos, qui applaudit quand, au Comité du Patrimoine mondial en Russie, on vous annonce que le territoire est retenu comme Patrimoine mondial, donc je ne saurai pas dire mieux que vous.

C'est vrai que ce sujet me passionne, c'est vrai que ce territoire me passionne, c'est pour cela que souvent on me fait intervenir quand on parle de cette inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, alors qu'est-ce ce que je peux retenir ce matin de nos échanges et de ces 5 années passées.

Peut-être d'abord dire que cette reconnaissance, aujourd'hui fait quand même presque partie des meubles sur le territoire, et ça c'est bien. Pratiquement tout le monde a intégré que ce territoire, son histoire, a été reconnue par l'UNESCO. C'est devenu une espèce de paramètre de base, ça c'est la première des grandes victoires, et je crois qu'on la doit à tous les acteurs qui sont présents dans cette salle qui depuis des années et des années travaillent sans relâche à cette reconnaissance.

Alors, dire que tout est fait, je ne crois pas tout à fait quand même, il faut rester en permanence vigilants, parce qu'effectivement le monde bouge, les besoins d'investissements, de modernisation, qui nécessitent d'importants moyens financiers, font qu'on a tendance parfois à oublier, à remettre en question cette reconnaissance, mais globalement je trouve que quand même on a fait le gros du travail.

Maintenant, ce qui reste à faire, ou où il faut aller encore plus loin, c'est transformer ce paramètre de base comme une chance, comme une opportunité, comme une force pour le territoire.

Le travail est enclenché, on en a parlé, c'est tout ce qui a été fait et tout ce qui se fait autour de la signalétique pour faire comprendre, faire connaître, en interne comme en externe.

Des choses ont été faites, d'autres vont bientôt sortir, je signalais ce matin ce que l'office du tourisme de Valenciennes Métropole est en train de faire de la signalétique intelligente qui s'appuie sur les nouveaux outils de communication, sur les nouvelles technologies, on a encore plein de choses à imaginer qui n'existent même pas aujourd'hui, et ça serait bien que le Bassin minier Patrimoine mondial s'inscrive dans ces nouvelles technologies.

On a aussi à explorer de nouveaux champs, je vais vous en citer trois, certains les connaissent parce que ça fait partie de mes dadas.

Le foot. Tout à l'heure quelqu'un a parlé du Racing Club de Lens, on peut aussi parler de Valenciennes, le VAFC, le foot est étroitement lié à l'histoire minière, l'histoire ouvrière, donc il y a là, à mon avis, une idée à creuser, à valoriser. On a d'ailleurs entrepris le travail avec le VAFC.

Le cheval, le cheval de trait, puisque la mine c'est une histoire d'hommes mais ça a été aussi une histoire de machines, et avant les machines, une histoire de cheval. On a créé dans le Valenciennois une race de cheval qui s'appelle le Trait du Nord à qui on a demandé de descendre dans la mine pour tirer les wagons ; je sais que ça ne fait pas partie de cette reconnaissance par l'UNESCO, mais ça n'empêche pas qu'il faudrait essayer de le revaloriser, parce qu'on a aussi dans le Nord tout un patrimoine génétique (animal ou végétal d'ailleurs) qui est en grand danger de disparition. Le cheval Trait du Nord est en voie de disparition, il est lié à l'histoire de la mine, donc pourquoi pas essayer de trouver des actions qui permettent de mettre en synergie l'histoire minière et l'histoire du cheval.

Autre exemple, la forêt. Peut-être que pour les gens du Pas-de-Calais ça parle moins que pour les gens du département du Nord, notamment de Valenciennes. La mine a commencé en 1720 dans cet arrondissement parce que les filons étaient très superficiels, et puis au fur et à me-





sure de l'exploitation minière, le filon s'enfonçant, l'exploitation est partie dans le Pas-de-Calais et est partie très profond, mais aujourd'hui, dans le Valenciennois, la forêt a digéré l'histoire minière. Quand vous êtes dans la forêt de Wallers ou la forêt de Raismes, les terrils sont végétalisés, ils arrivent à peine à émerger de la forêt. Pourtant cette forêt a été utilisée, elle a été plantée avec des bois cassants pour qu'on entende le bruit quand il y avait un mouvement dans les galeries, et puis, par exemple sur les terrils dans mon arrondissement, il y a une faune et une flore sud-africaine qui s'y est développée. Pourquoi, parce que les terrils sont en général un peu plus chauds que le reste du sol, de 3 à 4 degrés, parce que le charbon qui est contenu dans ces cendres continue à produire de la chaleur, et comme ce territoire industriel, le département du Nord, qui était un territoire de filatures, importait de la laine de moutons qui étaient élevés en Afrique du Sud, que ces ballots de laine étaient stockés dans des grands entrepôts à Lille, d'ailleurs visités par le Président de la République il y a quelques jours, cette laine transportait des graines qui au fil du temps, avec le vent, se sont déposées sur des endroits où elles ont trouvé des conditions de température qui leur ont permis de se développer, et aujourd'hui on a des plantes tropicales sur les terrils du Valenciennois. On a même un lézard qui s'est développé et qui vient de cette partie du monde.

Voilà des histoires qui sont encore à creuser mais qui permettraient de développer ce lien entre histoire minière et histoire du territoire.

Enfin, le dernier grand sujet sur lequel je crois qu'il faut que nous mettions notre accent, ce sont les ambassadeurs. Que chaque acteur de ce territoire, les habitants, mais aussi les chefs d'entreprises, vous puissiez être ambassadeurs de votre histoire, ambassadeurs de votre territoire, que vous fassiez par ce biais-là découvrir votre territoire et que ce territoire contribue à développer votre business. C'est l'initiative des ambassadeurs que nous avons mise en place avec Véronique HIOLLE, j'espère qu'elle va trouver son écho, qu'elle va se développer et qu'elle

va déborder très rapidement sur le département du Pas-de-Calais.

Pour faire tout cela, on le sait, ça coûte beaucoup d'argent, ça coûte beaucoup d'idées, et là on a la chance de pouvoir s'appuyer sur le levier que va représenter l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier. D'ailleurs ce plan n'a pu exister que parce qu'il y a eu cette démarche que vous avez portée autour du Patrimoine mondial. C'est parce que ce territoire a montré que, malgré ses difficultés, il arrivait à se prendre en charge, il avait la volonté de se prendre en charge et de sortir par le haut, qu'effectivement les acteurs publics, et le premier ministre de l'époque, ont été interpellés. Certes il y a des difficultés, mais en même temps on sait qu'on est capables, sur ce territoire, de sortir par le haut si on nous en donne les moyens avec cet Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, qui va se mettre en place très prochainement... Je ne sais pas si le délégué interministériel est dans la salle, je ne l'ai pas vu, mais il va prendre ses fonctions sur le territoire, il va être là, et je compte sur la mobilisation collective pour que nous puissions faire du lobbying auprès de lui pour que cette reconnaissance UNESCO, ne soit pas absente de cet engagement.

Tout cela, pour terminer, c'est un travail de longue haleine. C'est un travail collectif en premier temps, et ce travail collectif est difficile parce que le territoire est grand. Entre le nord de mon arrondissement et Bruay dans le Pas-de-Calais, il y a 150 km, il y a un grand nombre de communes, de collectivités, un grand nombre d'acteurs qui ne se connaissent pas forcément, qui même s'ils partagent la même histoire, n'ont pas forcément l'habitude de se rencontrer et de se construire un destin collectif, donc ce travail de longue haleine c'est avant tout de travailler sur le collectif. Pour cela il est bien d'encourager, comme on l'a fait ce matin, des lieux d'échange de bonnes pratiques, entre ce qui se fait ici, ce qui se fait ailleurs, entre ce que fait un bailleur, ce que fait un autre, ce que fait un acteur économique, ce que fait une association. Échanger c'est fondamental pour partager une histoire commune.

D'ailleurs je voudrais aussi remercier l'ensemble des services de l'État qui accompagnent cette démarche depuis de très nombreuses années. L'État c'est aussi des hommes et des femmes, des services, qui ont chacun des sensibilités différentes, mais qui travaillent à vos côtés au profit de ce même destin qui est de valoriser le territoire. Je pense bien sûr à l'Architecte des Bâtiments de France et aux services de la DRAC, je pense à la DREAL, aux DDTM, aux services des sous-préfectures et des sous-préfets qui se mobilisent pour vous accompagner.

Et puis, pour que nous puissions faire un chemin de longue haleine, il faut aussi que ça soit une préoccupation permanente. Ça a été dit plusieurs fois ce matin, il faut faire du bruit, il faut qu'il y ait un bruit de fond permanent, il faut faire du buzz, et le travail de chacune des collectivités et de chacun des partenaires pour faire ce bruit est indispensable.

Voilà ce que j'avais envie de vous dire en conclusion. Je voudrais remercier l'ensemble des gens qui ont participé ce matin, et en particulier le dessinateur. J'ai beaucoup aimé au moins deux de ses dessins. Celui du « chômeur UNESCO » je trouve que ce dessin est très fort parce qu'il y a plein de choses que l'on peut dire derrière, et puis le dessin de quelqu'un qui a un panneau en disant « UNESCO, c'est là », en se montrant lui-même, oui, cette reconnaissance du Bassin minier c'est le territoire, ses bâtiments, ses traces industrielles, mais c'est aussi les hommes, vous l'avez bien dit. Merci à vous tous.



**Elisa THEVENET**  
Journaliste

*Merci beaucoup, Monsieur le sous-préfet.  
Merci à tous les intervenants et merci à tous  
pour votre qualité d'écoute.*

BASSIN MINIER GREAT AGAIN!

PERSONNELLEMENT,  
J'AURAIS TRANSFORMÉ  
TOUT LE BASSIN EN  
GOLF GÉANT!




ET ON AURAIT  
REMIS LES  
MINES  
EN ROUTE!











Photos de couverture : Patrick Clément pour l'Office de Tourisme de la Porte du Hainaut

Crédits photos : Guillaume Theys et Jean-Michel André (p6 et p18) pour la Mission Bassin Minier

Illustrations : Antoine Chéreau pour la Mission Bassin Minier

La Mission Bassin Minier remercie la ville de Wallers-Arenberg pour son accueil chaleureux.

